

Achetez vos habits et Pardessus
meilleur marché que jamais, chez
J. R. FOREST LTEE
169 Cascades Tél. 106
En face du Marché St-Hyacinthe

LE CLAIRON

NOUVEAUTE et BAS PRIX...
sont deux Spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe

LE BUDGET DE 1933

LA CRITIQUE DU "COURRIER". — A PROPOS DE LA TAXE DE L'AN DERNIER. — ELLE ETAIT NECESSAIRE POUR FAIRE FACE AUX DEPENSES EXORBITANTES DE L'ANCIEN REGIME.

Dans son dernier numéro "Le Courrier" fait la critique du budget de 1933. Cette critique n'est pas, en somme, très acerbe.

"Le Courrier" a bien trouvé, il est vrai, quelques mots durs pour les amis du maire Bouchard qui faisaient partie de l'ancien conseil mais il faut pardonner ces écarts de langage au directeur du "Courrier" car le budget de 1933 est la condamnation la plus complète du régime dont il s'est fait le protagoniste en ces deux dernières années et qui a été balayé par les contribuables de la ville au cours des deux dernières élections municipales.

"Le Courrier" prétend que ce que le conseil actuel donne d'une main aux propriétaires de la ville il le reprend de l'autre main des locataires. Les faits, malheureusement, contredisent cette affirmation du "Courrier".

Premièrement, le conseil n'a rien eu à faire dans l'abolition de l'escompte de dix pour cent accordé à ceux qui payaient leur compte d'eau en temps. Un jugement de la Cour Supérieure est venu déclarer que cet escompte était illégal. L'escompte ayant été consenti illégalement ceux qui en ont bénéficié doivent, en loi, un égal montant à la cité. C'est tellement le cas que le conseil est actuellement en instances auprès de la législature pour décharger ces débiteurs de leurs dettes vis-à-vis la ville.

Deuxièmement, l'escompte gagné l'an dernier par les locataires se chiffre à peine à deux mille dollars, la balance de cet escompte ayant profité surtout aux propriétaires.

Le chiffre total d'escompte accordé pour prompt paiement de l'eau s'est élevé à \$6,573.80. La diminution de taxes consentie cette année s'élevant à \$49,000.00 il est clair que les contribuables font un gain net de plus de \$42,000.00; le conseil ne reprend donc pas d'une main ce qu'il donne de l'autre.

Pour essayer de construire sa thèse le directeur du "Courrier" prend le cas d'un locataire dont le loyer est évalué à \$300, par année et qui possède un automobile. Ce calcul conclut que le locataire paiera, en 1933, \$35.00 alors qu'en 1932 il n'aurait payé que \$29.60. Il y a évidemment une erreur d'au moins une piastre dans ses chiffres car la différence en plus ne peut pas s'élever à une somme plus haute que \$4.40. En effet, l'an dernier, le dit locataire a pu bénéficier d'une réduction de taxes de 10% sur \$24.00 ce qui donne \$2.40 et comme cette année il a à payer \$24.00 pour son automobile cela ne lui fait qu'une augmentation de \$4.40 et non pas de \$5.40 comme l'écrit le directeur du "Courrier" qui s'est emparé dans ses chiffres.

Il est vrai que la Cour Supérieure, en rétablissant l'ancien règlement, a rétabli la taxe d'eau sur les automobiles. Le conseil aurait bien pu abolir cette taxe mais il ne l'a pas fait et nous croyons qu'il l'a eu raison. Cette taxe de \$2.00 est la seule qui puisse être imposée sur les automobiles et il nous semble que le conseil a raison de prendre ses revenus chez ceux qui peuvent facilement les payer. "Le Courrier" admettra que ce n'est que le petit nombre qui possède des automobiles et qu'un automobile, excepté en de très rares cas, est un objet de luxe. Pourquoi la ville serait-elle astreinte à fournir gratuitement l'eau nécessaire au lavage des autos?

Si l'on tient en ligne de compte que la ville a fait des dépenses énormes pour l'entretien de la voirie et que les autos ne contribuent en rien à cet entretien alors qu'une taxe de \$4.00 est imposée sur les chevaux il ne devrait pas se trouver une seule personne pour blâmer le conseil de maintenir une taxe de \$2.00 sur les automobiles alors que les propriétaires de chevaux ont à payer \$4.00 par année, \$2.00 au municipal et \$2.00 au service des eaux, pour avoir le droit d'en garder un dans la ville.

Cet aspect du règlement de l'eau est une illustration frappante de la différence de la politique du nouveau régime avec celle de l'ancien. Le nouveau régime va chercher ses revenus chez ceux qui sont surtout capables de payer et qui profitent le plus des améliorations faites dans notre ville. Le nouveau régime veut protéger les faibles en leur rendant le fardeau de la taxe le plus léger possible. C'est pour mettre cette politique en vigueur qu'il y a trois ans, avant la crise de pouvoir par le régime Pagé, le conseil municipal a réduit la taxe des locataires de quarante pour cent en la portant à 3% de 5% qu'elle était antérieurement. C'était alors le tour des locataires; c'est aujourd'hui celui des propriétaires qui bénéficient cette année d'une égale réduction de quarante pour cent dans les taxes qui leur sont propres.

"Le Courrier" prétend qu'une augmentation de 5 cents dans la taxe foncière aurait été suffisante l'an dernier. Cette affirmation est carrément contredite par les faits. L'an dernier le conseil a eu à faire face à une dépense extraordinaire de \$50,000.00 représentée par une dette à la banque Canadienne Nationale créée par les déficits accumulés durant les deux années du régime Pagé. Une augmentation de 5 cents n'aurait donné au trésor municipal qu'une somme de \$4,000.00 pour rencontrer cette dépense spéciale. Le maire Pagé a eu raison d'approuver l'augmentation de l'an dernier. Il avait laissé créer la dette par son conseil municipal, il était de son devoir, comme d'ailleurs l'exigeait la loi, de voir à ne pas rejeter ce fardeau sur l'administration subséquente.

Les critiques du "Courrier" contre le budget 1933 ne vont pas plus loin. Le directeur de ce journal va même jusqu'à louer le conseil d'avoir adopté un nouveau règlement des finances. Voici ce qu'il en dit:

"Pour faire suite à ces réflexions, signalons que la refonte projetée par M. Bouchard, du Règlement des Finances de la municipalité, nous paraît opportune. Il y a, dans le nouveau règlement, nombre de choses saines, utiles, pratiques. Ce règlement facilitera de beaucoup la tâche quotidienne des fonctionnaires de l'hôtel de ville, et permettra aux administrateurs d'avoir, en tout temps, une vue d'ensemble sur les finances de la municipalité. Il est basé sur les données d'un économiste français, et adapté aux conditions particulières de notre province. Sa mise en vigueur exigera de nombreux changements dans la routine habituelle des bureaux de l'hôtel de ville, qui, une fois effectués, rendront service à tout le monde."

Ce n'est pas souvent que le "Courrier" parle en bien du conseil actuel; c'est pourquoi nous avons cru devoir citer ce paragraphe qui encourage le conseil dans la réalisation de ses réformes, dont une des plus importantes reçoit une approbation significative.

CINEMA

Nous lisons dans "Le Terroir", édition de novembre 1932, l'article suivant publié sous la signature de M. G. E. Marquis, chef du Bureau des statistiques de la province de Québec:

"Nous avons déjà signalé, dans le "Terroir", avec quel plaisir nous voyons les pellicules françaises se répandre de plus en plus dans les cinémas de la province de Québec.

"Nous sommes heureux de constater que, de plus en plus, ces pellicules se propagent et avec quel enthousiasme elles sont accueillies par notre population française. Jusqu'à présent, le choix qui en a été fait par le Bureau de Censure a reçu l'approbation du public, et même du public le plus grincheux.

"Espérons qu'avant longtemps tous les théâtres exhiberont de ces pellicules françaises, sans que nous demandions l'exclusion des bonnes pellicules du cinéma anglais et du cinéma américain. Notre population a tout à y gagner, car elle apprendra quelque chose de la vie française et elle s'habitue à un petit à mieux saisir et à mieux comprendre toutes les beautés du verbe français. A la longue, notre langage ne pourra qu'y gagner, ainsi que nos coutumes et nos relations sociales surtout.

"Mais il y a un autre point. Pendant que les propriétaires de cinémas sont tenus de se soumettre strictement à toutes les lois regardant leurs salles, au point de vue du confort, de la sécurité et de la moralité; pendant que ces mêmes propriétaires de cinémas ne peuvent dérouler une seule pellicule devant l'auditoire, sans qu'elle ait été approuvée par un bureau de censure officiel; pendant que les mêmes sont tenus de faire des dépenses considérables pour aménager leurs salles et, en même temps, payer des sommes énormes en taxes de toute nature au Gouvernement et aux villes où se trouvent ces cinémas; pendant ce temps-là, il arrive que des institutions d'enseignement ou autres donnent des représentations dans des salles d'occasion, dont la grande majorité n'offrent pas la sécurité des vrais cinémas et, de plus, ne sont pas tenues de se conformer à la loi de censure pour les pellicules. Il y aurait au delà de 200 de ces salles à Montréal seulement. C'est là une concurrence qui n'a pas raison d'être, à moins que les salles d'occasion, scolaires, collégiales ou paroissiales, soient sur le même pied que les cinémas payant licence et taxes et obligés de se conformer à la loi de protection envers les spectateurs.

"Dans ces salles de fortune, il n'y a pas que les enfants qui y soient admis, mais aussi nombre d'adultes, et il arrive parfois que des pellicules ayant été refusées à la censure officielle trouvent preneur chez les organisateurs de ces salles privées.

"D'après une loi provinciale passée il y a quelques années, nul enfant au-dessous de 16 ans ne peut fréquenter une salle de cinéma, seul ou accompagné de parents ou de gardiens. Il semble bien qu'après l'holocauste du Laurier Palace l'on a réagi de façon exagérée. Faudrait-il empêcher les enfants de fréquenter les écoles, les convents et les collèges parce qu'il est déjà arrivé que des holocaustes ont eu lieu dans ces maisons d'éducation? Faudrait-il fermer les hospices et autres refuges du genre parce qu'il est aussi arrivé que des holocaustes y ont eu lieu? Je ne donne pas de nom ni d'endroit, mais je pourrais en fournir une liste.

Alors que les cinémas se sont conformés en tout point à la loi pour protéger enfants et adultes contre les paniques et les holocaustes, il semble que l'on pourrait laisser les adolescents, disons de 12 à 16 ans, fréquenter les cinémas à certaines heures du jour, par exemple les jours de congé scolaire, pourvu que les pellicules que l'on exhibe sur l'écran devant eux soient appropriées à leur âge,

à leur développement et portent, à cette fin, le sceau du Bureau de censure de la province.

"Quels sont les parents qui savent, les jours de congé, où sont leurs garçons et fillettes de 14 à 16 ans et qui sont absolument rassurés sur les endroits où ils se trouvent et les compagnons ou compagnes qu'ils fréquentent? Ne faudrait-il pas mieux, dans certains cas, les laisser patronner un cinéma bien organisé et où des gardiens et des gardiennes verraient au bon ordre, à la discipline, à la bienséance, de même qu'à la morale?"

"Le cinéma a été créé et mis au monde pour demeurer et il faut non seulement pour les enfants, mais encore pour les adolescents et les adultes, des endroits où ils puissent se grouper afin de s'amuser et s'instruire. Cette question de la fréquentation des cinémas par les adolescents ne reçoit pas l'approbation de tout le monde et, en particulier, de certains puritains dont le propre est surtout de s'occuper des affaires des autres avant de s'occuper des leurs. Espérons que le père de famille, qui a autant à cœur le bien-être spirituel, moral et physique de ses enfants que certains éneales de vieux garçons et de vieilles filles, chats et de perroquets, ne craindra pas de se faire entendre et d'exiger que son avis compte autant dans la balance que celui des hors la loi et des sans famille.

"A chaque jour il arrive que des voyageurs, de la Province ou de l'étranger, viennent passer quelque temps à Québec ou autres villes, avec leurs enfants. C'est un voyage que l'on fait en famille, pour se reposer, s'instruire et voir le pays. Le soir le père, la mère, les deux ou trois garçons ou fillettes, n'ayant ni parents ni amis, veulent bien aller se recréer dans une salle de cinéma. Vous voyez leur embêtement lorsque rendus au guichet on leur dit que les enfants ne peuvent être admis, même accompagnés du père et de la mère, à moins qu'ils n'aient 16 ans révolus.

"Mais il y a mieux, ou "pire" encore, comme disent parfois nos compatriotes: voici une demoiselle qui a contracté mariage à l'âge de 12 ans, avec un monsieur de 14 comme le permet la loi, (1) et qui se présente à un cinéma pour y passer la soirée. La quichetière, qui est la pour faire observer la loi, dira "Monsieur, Madame, je suis obligé de vous refuser l'entrée parce vous n'avez pas 16 ans..."

"Il y a d'autres cas et il s'en présente à tous les jours. Voici une bonne mère de famille, dont deux ou trois enfants fréquentent la classe, mais qui a encore à la maison un bambin de deux à cinq ans qui ne fréquente pas la classe, et pour cause. Si elle veut aller au cinéma dans l'après-midi pour se reposer un peu et se recréer, alors que le bambin dormirait sur son giron, elle ne peut y songer parce qu'on refusera de laisser passer son gosse. Comme il n'y a pas de servante ni personne pour avoir soin de cet enfant à la maison, elle est obligée de se priver du plaisir légitime d'aller se délasser pendant une couple d'heures, au cinéma.

"Nous pourrions multiplier les cas du genre qui établissent de façon claire et nette que la loi de la fréquentation des cinémas, quant aux adultes, est draconienne et qu'elle devrait être amendée. De même encore, il faudrait mettre sur le même pied propriétaires de cinémas réguliers licenciés et payant de fortes taxes, et les propriétaires de salles paroissiales, collégiales ou scolaires qui jouissent de privilèges spéciaux et qui font une concurrence injuste et hors la loi à ceux qui loyalement et ouvertement exploitent des cinémas dans la province de Québec.

Il y a évidemment différents points de vue et nous espérons que de la discussion de cette question jaillera la lumière dont les rayons éclaireront suffisamment nos législateurs pour que la loi soit amendée de façon à rendre justice égale à toutes les catégories de citoyens de la Province qui

L'INDUSTRIE DE LA TOURBE

De sérieux efforts sont faits actuellement dans les provinces d'Ontario et de Québec pour populariser l'usage de la tourbe comme combustible. Il est à souhaiter que cette initiative réussisse parce que, alors, on pourra tirer parti d'une ressource naturelle découverte depuis longtemps mais insuffisamment exploitée, faute de connaissances techniques assez étendues.

On calcule que nos deux provinces renferment des gisements capables de produire, avec l'installation convenable, un million de tonnes de tourbe combustible par année. Que ce produit trouve un débouché rémunérateur à travers le Canada et, du coup, il devient possible de procurer de l'emploi à dix mille travailleurs. De plus, on garde au pays l'argent qui sert à acheter du charbon étranger. Déjà, les tourbières de Saint-Hyacinthe, dans Québec, sont organisées pour fournir 30,000 tonnes à la consommation locale au cours de 1933. La demande s'accroissant, il sera facile d'accroître le rendement.

M. J.-L. Daugherty, vice-président et gérant général de la "United Peat Industries, Limited", compagnie qui s'occupe de développer l'industrie de la tourbe au Canada, explique que, dans maint pays européens, par exemple en Allemagne, en Russie, en Irlande, au Danemark, on utilise avec avantage depuis nombre d'années la tourbe combustible, soit dans les habitations, soit dans les établissements industriels. En Russie, au cours de 1932, le charbon de tourbe a servi à produire 600,000 chevaux-vapeur d'électricité pour fins manufacturières.

Le principal obstacle à l'expansion de l'industrie au Canada techniques. Depuis 1860, le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario ont consacré pas moins de trois millions à l'étude de ce problème. Des expériences multiples ont fini par établir que le procédé hydraulique était, de tous ceux qui avaient été essayés, le plus pratique et le plus économique. C'est celui qu'on applique à Saint-Hyacinthe.

Le Canada ne doit négliger aucune occasion de mettre en valeur les ressources de son territoire, surtout lorsque, comme c'est le cas pour la tourbe, semblable exploitation permet d'occuper la main-d'œuvre canadienne et contribue à diminuer le volume des achats à l'étranger.

J. E. Paquin,
:o:

THEATRE CORONA, No. 188,362
THEATRE CORONA, No. 188,665
THEATRE CORONA, No. 188,607

exploitent des salles de cinéma. "C'est là un commerce aussi honorable que celui exercé au sujet de la vente en régie des boissons alcooliques, et c'est pourquoi, sans fanfaronnerie comme sans fausse humilité, chacun doit exprimer son avis avec modération mais aussi avec esprit d'équité.

"Et les colonnes du "Terroir" sont ouvertes à quiconque ne pense pas comme nous sur cette question."
(1) C. C. de P. Q. art. 115
:o:

LA COMMISSION D'ASSISTANCE MUNICIPALE

Voici le rapport de la Commission d'Assistance Municipale, soumis par son secrétaire M. Elzéar St-Onge, à la dernière séance régulière du conseil municipal.

St-Hyacinthe, 18 janv. 1933
"Depuis le dernier rapport en date du 5 octobre 1932, la Commission d'Assistance Municipale a tenu ses assemblées régulièrement à toutes les semaines et MM. les Commissaires se sont faits un devoir d'y assister assiduellement.

AU FIL DE LA PENSEE

SOLIDARITÉ, VÉRITABLE VERTU

La solidarité existe non seulement dans l'ordre matériel, mais surtout entre les hommes. Il n'y a donc pas seulement une solidarité inconsciente: il y a aussi une solidarité humaine, mais celle-ci, précisément parce qu'elle est humaine, c'est-à-dire consciente, ne doit pas être seulement un état, mais aussi une vertu.

L'homme en effet n'est pas destiné à vivre solitaire et isolé. Il a des besoins qui ne peuvent être satisfaits qu'en société. Un enfant, par exemple, ne pourrait s'élever sans le secours de sa famille. Une famille ne pourrait se conserver, se perpétuer facilement sans l'aide d'une société plus grande, de son village, de sa ville ou de sa province, et même au dehors de l'humanité entière.

Nous dirons donc que l'homme, étant fait pour la société, se trouve dans un état de solidarité par rapport aux autres hommes, et nous dirons de plus qu'étant homme, c'est-à-dire raisonnable, conscient et responsable de ses actes, il doit pratiquer la vertu correspondante à son état, la vertu de solidarité.

Ainsi, quand il s'agit de solidarité humaine, le mot de solidarité a donc deux sens distincts. Il désigne d'abord un état et ensuite une vertu. Il désigne l'état où chaque individu se trouve par rapport aux autres hommes, état de dépendance réciproque, de fonctions concordantes et de services mutuels. Il désigne la vertu qui nous incline à coopérer au bien physique, intellectuel et moral de nos semblables.

La solidarité est donc un état d'union et de dépendances mutuelles où toutes les parties d'un tout travaillent à la fois pour ce tout et pour chacune de ses parties. Pour qu'il y ait telle solidarité, il faut nécessairement trois éléments:

(a) Un but commun à atteindre, à créer ou à conserver pour le bien de chacun et de tous.
(b) Une action de tous en vue de ce but commun.
(c) Une réaction de tous les uns sur les autres.

Voilà pourquoi nous pourrions nous informer maintenant du fait de la solidarité chez chaque homme.

J. E. Paquin,
:o:

THEATRE CORONA, No. 188,362
THEATRE CORONA, No. 188,665
THEATRE CORONA, No. 188,607

La commission a donné de l'ouvrage pour un total de 15-761 heures équivalant à un montant de \$3,505.21.

Avec le 1er janvier 1933 la Commission a fait signer 102 contrats pour l'enlèvement de la neige à la pelle à raison de \$3.00 chacun, et cinq (5) pour l'enlèvement de la neige avec chevaux à raison de \$6.00 chacun. Tous sont en devoir depuis quinze jours et aucune plainte sérieuse n'a encore été enregistrée à leur sujet.

La commission a ouvert le chantier de pierre le 16 courant. Sur un nombre de 72 qui ont fait application, 20 seulement ont pu se procurer masse et marteau pour casser la pierre et ils ont été envoyés sur le chantier. Quant aux autres ils ne sont pas en finances pour pouvoir s'en procurer.

La Commission demande alors au Conseil Municipal de lui suggérer un moyen pour l'aider à surmonter cette difficulté.

Elzéar ST-ONGE,
Secrétaire.
:o:

—Grosse tempête hier soir, n'est-ce pas.
—Vraiment? Je n'ai rien entendu...

—Je ne suis pas sorti de chez moi et j'ai passé la soirée avec ma femme et une de ses anciennes amies de couvent.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en 1893

JUIN 20. — Les réparations que M. L. Marin est à faire faire à la bâtisse qu'il possède sur la rue Girouard, quartier No. Cinq, sont presque terminées. —Le Lt-Col. Pope, major de Brigade, est venu, jeudi dernier, faire l'inspection de la Compagnie Militaire du Collège.

24. — M. Chs. Dupré, élève du collège de notre ville, a remporté le prix au concours d'éloquence. Il est le fils de notre compatriote, M. A. Dupré, de Worcester.

27. — La Cie du chemin de fer des Comtés-Unis a commencé à faire le transport du fret entre notre ville et Rougemont.

—MM. F. Boas et M. Boas ont organisé, en l'honneur de quelques amis de New-York et de Lawrence, en promenade ici, une excursion au Parc Union. Les excursionnistes ont fait le trajet à bord du bateau à vapeur appartenant à M. Connell.

28. — L'Hôtel Yamaska, propriété de M. H. Fontaine, a subi d'importantes améliorations.

29. — Dame Théona Bélanger, épouse de M. Léonidas Picard, menuisier à l'emploi de M. L. P. Morin, est décédée à l'âge de 36 ans.

—MM. les avocats et notaires de St-Hyacinthe ont fait une excursion hier après-midi. Le voyage s'est fait à bord du yacht de M. Connell.

JUILLET le 1er. — L'Hon. Sénateur Bernier, de St-Boniface, Manitoba, est venu passer la journée du 29 juin à St-Hyacinthe. Il était l'hôte de M. Camille Lussier, maître de poste.

—Tout un pan de mur à l'arrière du moulin à farine, près du pont Barceloux, s'est écroulé vers une heure cet après-midi. Une partie des machines employées ont été entrainées avec ce mur et sont dans l'eau.

4. — MM. Paquet & Godbout ont fait installer dans leur manufacture un planeur et embouteilleur ainsi qu'un moulin à faire la moulure. Le prix d'achat de ces machines est de \$2,500. Elles ont été fabriquées par S. E. Wood, de Boston.

—M. H. L. Wingender, fils de M. L. Wingender, artiste sculpteur, est décédé le 3 juillet à l'âge de 20 ans. Le défunt était le frère de MM. Paul et Jules Wingender.

6. — La vinaigrerie établie depuis peu à St-Hyacinthe fonctionne très bien. Durant le mois de juin 228 barils ont été expédiés. Cette manufacture a reçu une commande de 1000 cruches pour le mois d'août.

—M. Eugène Turcotte, médecin, fait faire des réparations considérables à la maison qu'il habite sur la rue Cascades.

—Nos jeunes amis, MM. Paul Beaudry et Casmir Desaulles, ont été admis à l'étude du droit lors de l'examen qui vient d'avoir lieu à Québec.

—Un incendie s'est déclaré ce matin dans un hangar situé en arrière de la maison privée de M. Labonté, sur la rue St-Antoine. Les dommages sont assez considérables chez M. Labonté ainsi qu'à la maison de M. Avaré et aux hangars appartenant à Mlle Lafontaine.

8. — Dame Marie Domitilde Tarte, épouse de Joseph Plamondon, cultivateur de St-Hyacinthe le Confesseur, est décédée le 6 à l'âge de 77 ans.

—M. F. X. Coulombe depuis plusieurs années locataire de l'une des fermes du Séminaire de cette ville, est parti ce matin avec sa famille pour aller demeurer à l'île Perrot, Vaudreuil.

10. — M. Joseph Barbeau, entrepreneur de cette ville, est décédé cet après-midi à une heure. Il était âgé de 73 ans et 10 mois.

—On a transporté et chargé à bord des chars à la gare du chemin de fer des Comtés-Unis le bois nécessaire à la construction de la gare de St-Damase. Les travaux doivent

commencés immédiatement. —La société Philharmonique, sur invitation spéciale de M. H. Bertrand, s'est rendue à l'Hôtel d'été de ce dernier, sur la rive sud de l'Yamaska, pour y passer une agréable soirée.

—M. Louis Laplante est décédé à l'âge de 77 ans.

11. — M. Chouillon, d'Algérie, délégué de la France à l'Exposition de Chicago, est venu passer la journée de lundi à St-Hyacinthe. Il a visité, en compagnie de M. Dessaulles, maire, de l'Hon. M. de LaBruère et de M. Castel, l'École de laiterie, les ruches de M. Péloquin, la tannerie de MM. Ducloux et la manufacture de MM. Les Côté & Frères.

—Un tir aux pigeons vivants a eu lieu dimanche chez M. Hector Morin. Voici le résultat: C. Lanctôt, 16 sur 16; M. Turcot, 16; J. H. Morin, 15; M. Dansereau, 14; M. Guérin, 14; M. Moreau, 15; M. Hector Morin, 14. MM. Turcot et J. H. Morin ont concouru pour le second prix et M. Morin est sorti vainqueur.

—Des ouvriers sont à refaire à neuf le Perron du bureau d'enregistrement.

12. — M. Joseph Côté, à l'emploi de M. Mosely, s'est fait lacérer et écraser un bras dans l'engrenage d'une machine à la tannerie où il travaillait. Le Dr F. Despars a produit ses soins au blessé.

—La Cie de l'Aqueduc fait enlever le tuyau qui fournit et distribue l'eau sur la rue Ste-Anne. Ce tuyau est en plomb et d'un diamètre de deux pouces. On le remplacera par un tuyau en fonte ayant un diamètre de six pouces.

13 juillet. — M. Charles Laberge, de Watmown, N. J., vient d'être nommé consul des Etats-Unis en cette ville.

15. — M. Pierre Ducharme, employé chez MM. Paquet & Godbout, a eu le pouce de la main gauche coupé par une machine.

—Un M. Forgue s'est fait mutiler un doigt dans l'engrenage d'une machine chez M. Dolbec, sellier.

17. — Un certain nombre de personnes se sont réunies samedi soir à l'hôtel Yamaska pour offrir à M. Alphonse Choquette, libraire, leurs vœux de bonheur à l'occasion de son mariage avec Mlle Caroline Viens, fille de M. N. P. Viens, marchand.

—Un jeune homme de dix-neuf ans, M. Arthur Bernier, employé à la manufacture de corsets, s'est noyé à St-Barnabé alors qu'il était à se baigner.

—Albertine, enfant de M. Léonidas Picard, est décédée à l'âge de 14 ans.

18. — M. J. W. Dawsey a été nommé gérant du chemin de fer des Comtés-Unis et dans quelques jours il aura un bureau en cette ville.

—La compagnie du chemin de fer des Comtés-Unis a fait construire une nouvelle ligne télégraphique le long de la voie ferrée.

22. — Les travaux pour la pose des tuyaux en grès sur la rue Laframboise sont presque terminés.

—Les travaux de réparations à la maison de M. F. Despars, M. D., sont terminés et en font une des plus belles résidences de la rue Mondor.

26. — M. O. Bernard, autrefois de cette ville, et qui exploite à Upton une briqueterie, doit revenir à St-Hyacinthe pour remplacer feu M. Jos. Barbeau.

28. — Le R. P. Duchaussois, prieur du couvent de St-Hyacinthe, qui était allé à Paris, reviendra au Canada au mois d'août.

—M. G. H. Henshaw, amateur du sport bien connu de cette ville, est à organiser un club de "cricket". L'endroit choisi pour l'exercice et la pratique de ce nouveau genre d'amusement est le terrain de M. Wm Lamothe, sur la rive sud de la rivière.

HEMORROIDES

Et cancer du rectum

"La guérison du cancer aujourd'hui ne provient pas d'un médicament ni d'un sérum, ni d'un rayon, mais simplement de la connaissance des symptômes qui accompagnent ses premières manifestations locales et de l'importance qu'il faut accorder à un examen médical immédiat qui va permettre de reconnaître la lésion et de la traiter au temps où les chances de guérison sont les plus favorables."

Le côté humain de l'exercice de la profession médicale, même au cours de sa carrière si brillante de ces dernières cinquante années, se démontre par le manque de l'examen, simple mais peu agréable, de la dernière partie de l'intestin qui se fait par le doigt. Il y a moins de dix ans, dans un des services de l'hôpital Saint-Agnès de Baltimore, un des infirmiers dans la salle des hommes demanda un jour au médecin de lui examiner le rectum; "C'est que, lui dit-il, je souffre de diarrhée avec passage de sang et voilà trois mois que j'ai demandé aux internes de m'examiner et cela sans succès. Ils me donnent des pilules et m'ont prescrit un régime alimentaire. Or, je viens de lire dans le "Sun" de Baltimore que toute sécrétion anormale au niveau de tout orifice exige un examen immédiat."

Pour ces sortes d'examen il n'est pas besoin de recourir aux rayons X. Depuis quelques années, à l'examen qui se fait par le moyen du doigt, on a ajouté l'introduction de petits cylindres ou tubes creux qui, avec l'addition d'une lumière électrique, permettent un examen direct aussi clair que celui fait dans la bouche ou dans la gorge. Avec l'emploi de cet instrument appelé proctoscope, toute défécation de la membrane muqueuse est mise en évidence.

Tout retard apporté à cet examen motivé par quelques symptômes qui se sont manifestés dans la région, qu'il y ait ou non de la sécrétion, peut singulièrement changer la nature du mal. Au début, la lésion peut ne pas être de nature cancé-

reuse, mais elle peut dégénérer en cancer. Même à ce moment, le cancer est très limité mais il ne tarde pas à prendre des dimensions plus étendues et l'intervention qui se fait dans ces conditions exige la destruction des muscles de la région ce qui entraîne la perte de contrôle des mouvements de l'intestin.

Mais, depuis environ cinq ans, un changement s'est opéré pour le mieux. Grâce à la publicité qui s'est faite dans les journaux, les médecins de famille réfèrent de plus en plus aux chirurgiens les malades qui ne sont qu'au début de l'évolution d'un cancer. Dans ces cas, ces petites tumeurs peuvent s'enlever facilement sans aucun inconvénient pour les fonctions des muscles de la dernière portion du rectum qu'on appelle l'anus. Ces cas, heureusement plus rares, mais il faut savoir que les opérations qui sont faites pour enlever des hémorroides ne constituent pas une protection contre le cancer. De sorte que, aujourd'hui, il faut insister sur un examen pratiqué à l'aide du proctoscope dans tous les cas de malaise quelconque ou de toute sécrétion anormale.

Cet examen s'impose dans tous les cas où on procède à une opération pour hémorroides, pour fistule ou pour fissure.

Ceux qui étudient spécialement la question du cancer du rectum sont de plus en plus d'opinion qu'après l'âge de trente ans, on ne devrait pas tolérer la constipation. Le traitement de cette affection, tel qu'institué par le médecin de famille comprendra une alimentation faite de légumes de pain complet et l'usage, une fois par jour, le soir au coucher, d'une ou deux cuillerées à soupe d'huile minérale ou de paraffine que l'on peut se procurer à bon compte et en grandes quantités. Voilà une excellente préparation que l'on doit au grand chirurgien anglais, Sir Arbuthnot Lane.

Un des membres de la société américaine pour le contrôle du cancer, le docteur Francis Carter Wood de New York, vient de confirmer ces avantages par la voie des journaux. Après un essai systématique, fait sous son contrôle, des diverses huiles de paraffine que

les pharmaciens chimistes mettent dans le commerce il a constaté que ces huiles raffinées ne contiennent aucun ingrédient nuisible et ne présentent aucun danger de provoquer le cancer même après un usage prolongé. Cette mise au point était devenue nécessaire parce qu'on avait signalé souvent le cancer de la peau comme maladie professionnelle chez les ouvriers en paraffine. De ce fait, ont avait été naturellement porté à croire, mais à tort, que l'usage des huiles raffinées pouvait présenter quelque danger.

Il en a été de même de l'eau. Il y a environ une dizaine d'années, des membres de la profession médicale et des gens en dehors de la profession avaient craint que le cancer de l'estomac pouvait provenir de l'usage de l'eau traitée à l'hypochlorite. Nous savons maintenant que l'addition du chlore à l'eau d'alimentation, ce qui est une sage mesure de protection de la santé publique, ne présente aucun danger quelconque au sujet du cancer.

LE NECESSAIRE A LUNCH

Par Barbara B. Brooks

Le porte-aliments pour dîner est devenu le nécessaire à lunch (du moins pour ceux qui prétendent se bien nourrir) qu'on emporte, particulièrement les écoliers. Le changement n'implique pas tant le changement de forme du récipient que celui de la nature de son contenu.

La nomenclature ancienne décrivait bien la nourriture à la mode ancienne qui en formait le contenu, car on disait aussi "claudière à dîner". Ces aliments étaient plutôt ceux d'un dîner que d'un lunch. Souvent ce n'était que les restes du souper précédent. Le vertu d'économie mérite toujours nos louanges et les restes constituent de bons repas. Mais alors, on les utilisait au petit bonheur, pour remplir l'espace vide de la chaudière et éventuellement celui de l'estomac du consommateur.

Nous avons appris l'importance d'un repas bien équilibré; et on nous a souvent dit avec quel soin il faut préparer le lunch d'un écolier. Il ne doit pas se composer uniquement d'aliments tels que les viandes, les pommes de terre, les gâteaux et les tartes, menus ordinaires des diners. Il faut y ajouter des salades, des sandwiches, des fruits et des aliments légers, mais nourrissants.

Souvent la classe de l'enfant est nulle l'après-midi, parce qu'il a absorbé à son lunch des aliments trop lourds, qui appesantissent son intelligence, et le portent à sommeiller. C'est faire tort à l'enfant que de l'envoyer à l'école avec un nécessaire à lunch mal préparé.

À l'approche de l'automne, les mères doivent songer sérieusement à la préparation du nécessaire à lunch, surtout à la campagne. Dans quelques écoles, on sert aux élèves un mets chaud, ou du lait. Cela facilite la tâche de la mère.

La préparation d'un nécessaire à lunch n'est pas difficile, quand on sait ce qu'il faut y mettre. Nous donnons ici quelques conseils pratiques dont on pourra s'aider.

1. Choisissez une boîte à lunch facile à nettoyer parfaitement.

2. Emballez soigneusement les aliments. Couvrez hermétiquement les bocaux et enveloppez les mets de façon à les conserver frais et à prévenir le mélange des saveurs.

3. Variez la nourriture et évitez les répétitions trop fréquentes.

4. Mettez un plat chaud, si possible, chaque journée froide et de temps à autre, durant les chaleurs. (Utilisez un porte-aliments thermos.)

5. Que chacun des trois groupes d'aliments soit représenté.

Aliments de croissance. — (Pour la réparation de l'organisme et la rénovation des tissus) Lait, viande, oeufs, poisson, fromage, légumes.

Aliments combustibles. — (Pour la chaleur et l'énergie) céréales, Corps gras, Sucres, Légumes très féculents.

Aliments régulateurs. — (Pour le bon fonctionnement de l'organisme) Céréales de grains entiers, son, fruit, légumes, lait.

Menus suggérés pour nécessaire à lunch. — En automne — Sagamité (chaude), beurre d'arachides, tomates mûres, biscuits au gingembre.

Potage, sandwich de viande hachée et laitue, carottes crues émincées, pomme, lait, petits fours.

LA MANDCHOURIE

"La Mandchourie est la Belgique de l'Extrême-Orient. C'est par là que la Chine a été envahie et c'est de ce côté aussi que la Russie craint une invasion", disait au cours de l'intéressante causerie qu'il a donnée devant le Cercle des Femmes Canadiennes, M. T.-W.-L. MacDermott, professeur d'histoire à l'Université McGill.

Une assistance nombreuse et distinguée était réunie dans la grande salle des réceptions du Château Frontenac pour entendre ce conférencier de renom parler de "l'intérêt que soulèvent au Canada les différents problèmes de l'Extrême-Orient". Cet intérêt, il s'est accru de façon peu ordinaire au cours des deux dernières années alors que la Chine et le Japon sont entrés dans un conflit sanglant dont on ne prévoit pas la fin. Constamment, à l'heure actuelle, les yeux du monde sont tournés vers la Chine, le Japon, la Russie et la Mandchourie, elle-même, théâtre des principaux chocs des troupes en lice. La Chine dont le commencement d'unité de gouvernement ne remonte pas antérieurement à 1931 est et demeurera probablement toujours enviée des autres nations de l'Orient. Ce qui fait son malheur, c'est que l'on ne peut réussir à y établir un gouvernement responsable. Les conclusions du rapport Lytton indiquent cependant que le pays s'achemine peu à peu vers la réalisation de ce plan. D'autre part, si la Chine ne peut que difficilement s'adapter à la civilisation moderne, il n'en est pas de même du Japon. Peuple industrieux avant tout et qui a peine à trouver place sur son archipel, le Japon, qui s'est vu enlever le droit d'émigrer en Amérique ou en Europe, a donc jeté les yeux sur la Mandchourie, où il possédait déjà des intérêts considérables.

La Russie ne vit pas d'un bon oeil ce plan et exerçant une influence considérable sur le gouvernement de la Chine fut pour beaucoup dans le déclenchement des hostilités. C'est un fait avéré, fit remarquer le conférencier, que la politique de la Chine est de plus en plus communiste. Les trois nations mentionnées plus haut sont donc comme trois molosses se disputant un os qui, dans le cas, est constitué par la Mandchourie. Là dans ce territoire où sévissent les hostilités depuis plus d'un an, vit une population de 30,000 millions d'habitants dont 28 millions de Chinois et à peine 2 millions de Japonais. Très patriotes, malgré de nombreuses instances de la part de leurs gouvernements, les Japonais n'ont que bien faiblement sourcillé au mouvement migratoire. Le Japon a placé en Mandchourie de vastes capitaux, lancé des industries de toutes sortes et construit des réseaux ferroviaires. Le Japon insiste maintenant pour la Mandchourie soit séparée de la Chine. D'autre part le capital chinois a augmenté considérablement en Mandchourie au cours de ces dernières années et un esprit de nationalisme a déferlé sur la nation. Ce qui a précipité les événements toutefois, ce sont les dépréciations des bandits et c'est dans le seul but de rétablir le bon ordre et de protéger leurs nationaux que les Japonais ont tiré les premiers coups de fusils et de canons. Le Japon réussit à former l'état de Mandchouko mais, les conclusions du rapport Lytton mentionnent que cet état ne peut être reconnu par la Ligue des Nations et c'est ainsi que la guerre se continue là-bas pour la possession du vaste territoire qu'est la Mandchourie.

Au point de vue économique, impérial et international, le Canada a des intérêts à surveiller dans le présent conflit, faisait remarquer le professeur MacDermott. Il est indubitable que tant que dureront les hostilités là-bas, des relations économiques stables ne pourront être établies. Et voilà que depuis août dernier nous sommes un peu plus liés à la suite des conventions passées à Ottawa. Au point de vue international, le traité de Washington, signé par le Canada et huit autres nations, nous lie assez fortement. Par ce traité, les principaux peuples de la terre doivent s'efforcer de maintenir l'intégrité de la Chine et de lui aider à se gouverner seule et avec sécurité.

En conclusion, le conférencier déclara que le conflit ne cessera probablement pas de régner là-bas tant que le gouvernement chinois ne sera pas établi de façon plus stable. C'est Mme Basil Carter, la

LE FRANCAIS

Le français sur les paquebots du Pacifique Canadien

"J'ai été fort surpris d'apprendre que dans certains journaux de langue française publiés dans cette province, on avait récemment critiqué l'absence de personnel parlant le français à bord de nos paquebots transatlantiques". Ainsi s'exprimait ces jours-ci, au cours d'une entrevue, M. Wm Baird, gérant des services de Passagers pour les lignes maritimes du Pacifique Canadien.

"Ceux qui parlent ainsi sont certainement mal renseignés", poursuivit-il, et interprétait faussement les sentiments de la Compagnie, car non seulement maintenons-nous sur chacun de nos navires un groupe de linguistes compétents, mais nous encourageons encore le bilinguisme en payant un boni aux stewards pour chaque langue additionnelle qu'ils possèdent d'une façon satisfaisante. Les passagers reconnaissent les stewards qui parlent le français à la couleur rouge du collet de leur veston, tandis que les stewardesses bilingues ont une bande rouge sur leur bonnet. A bord des paquebots qui font le service entre le Canada et les ports continentaux, ce renseignement est fourni aux passagers en français, dans les pages de la brochure portant la liste des personnes qui font la traversée.

"On a mentionné l'Empress of Britain dans cette critique de notre personnel", continua M. Baird. "Je puis dire qu'à bord de ce paquebot, nous avons une moyenne de dix-sept stewards des deux sexes parlant couramment le français. Lors de son dernier voyage au Canada, il y avait sur l'Empress of Britain sept stewards et trois stewardesses qui parlaient le français; quatre stewards et une stewardess qui parlaient le français et l'italien; deux stewards qui parlaient le français, l'italien et l'allemand et un steward qui parlait le français, l'allemand et le hollandais".

M. Baird signala ensuite quelques-uns des nombreux témoignages reçus de passagers qui ont voulu exprimer à la Compagnie leur appréciation pour les efforts qu'elle fait dans le but de plaire à sa clientèle de langue française. Il cita par exemple celui de Mgr J. Guy, O. M. I., vicaire apostolique de Grouard, qui écrit dans une lettre, après avoir exprimé sa gratitude pour le confort dont il a joui à bord: "Nous signalerons en particulier le deuxième maître d'hôtel, M. Smith, qui, à table, a proposé à notre service un employé de langue française qui s'acquitta de sa tâche à la perfection".

M. l'abbé Neveu, supérieur-général de Saint-Sulpice, voulut aussi remercier la Compagnie de la part du cardinal Verdier, de Paris, à la suite du voyage que fit au Canada il y a quelques mois, à bord de l'Empress of Britain, ce haut dignitaire ecclésiastique.

"Nous recevons comme cela de nombreuses lettres", dit M. Baird, "non seulement au sujet de nos services transatlantiques, mais aussi à propos des paquebots que nous avons sur l'Océan Pacifique. Ainsi, en octobre dernier, lors du départ pour l'Orient d'un groupe de dix-huit missionnaires canadiens-français, un dîner d'adieu fut offert par la Compagnie et en outre du fait que le menu était imprimé en français, tous les mets avaient été choisis spécialement et préparés à la française.

"Nous apprécions à sa juste valeur l'importance de la clientèle des Canadiens-français et nous nous efforçons de faire tout en notre pouvoir pour qu'ils se sentent parfaitement à leur aise sur nos paquebots", dit en terminant le gérant des services de Passagers du Pacifique Canadien.

présidente du Cercle des Femmes Canadiennes, qui présenta le professeur MacDermott à l'auditoire. Mme Carter invita Mme A. H. M. Hay à le remercier au nom des personnes présentes.

- THEATRE CORONA, No. 189,774
- THEATRE CORONA, No. 188,809
- THEATRE CORONA, No. 189,572
- THEATRE CORONA, No. 189,673
- THEATRE CORONA, No. 189,718
- THEATRE CORONA, No. 189,875
- THEATRE CORONA, No. 190,179
- THEATRE CORONA, No. 190,280
- THEATRE CORONA, No. 190,391
- THEATRE CORONA, No. 190,492
- THEATRE CORONA, No. 190,703
- THEATRE CORONA, No. 190,765
- THEATRE CORONA, No. 190,916
- THEATRE CORONA, No. 190,971
- THEATRE CORONA, No. 191,118

Gin Canadien Melchers Croix d'or

LA PLUS GRANDE VENTE DE GINS AU CANADA

10 onces Taxe comprise

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Distilleries: Berthierville, P. Q. Bureau-Chef: Montréal.

AUTRES GRANDEURS
26 onces \$2.30
40 onces \$3.30
Taxe Comprise

Pour briser votre rhume ou votre grippe, rien ne vaut le Gin Melchers Croix d'Or, le gin "Geneva" canadien authentique... prévient reconnu efficace depuis plus de 30 ans.

UNE REACTION ANTICOMMUNISTE

Une réaction anticommuniste se dessine au pays soviétique. Le grand-duc Cyrille, prétendant au trône tsariste, dans un manifeste adressé à l'armée et à la flotte soviétiques, les seuls corps capables de devenir des forces réactionnaires, claironne l'appel à la conscience nationale, le réveil, la délivrance de la Russie. "Soldats russes, je m'adresse à vous! Votre pouvoir est la garantie de l'inviolabilité et de la sécurité de l'Etat russe. Votre devoir est d'intensifier la discipline et de travailler assidûment au perfectionnement technique. Lorsque, par la grâce de Dieu et de concert avec le peuple, vous mettez fin au despotisme communiste, l'heure de la renaissance de la Russie aura sonné. Vous devrez alors empêcher la désintégration de vos rangs, défendre l'unité de l'Empire et le libre développement du peuple qui le compose".

Ce manifeste devrait être entendu non seulement en Russie, mais les échos devraient le répercuter aux quatre coins du monde, afin de provoquer dans tous les pays une croisade contre le chancer qui tue toute vie sociale, économique et religieuse.

Comment ne pas souhaiter la disparition de cette doctrine funeste, lorsque, seulement sous la dictature de Lenine, d'après le "St-Peters Boots", 28 évêques, 1219 prêtres, 6000 professeurs et instituteurs, 9,000 mercenaires, 12,950 propriétaires, 54,000 officiers, 7,000 membres de la police, 193,200 ouvriers, 260,000 soldats et un grand nombre d'intellectuels, industriels et paysans ont été massacrés et 10,000,000 sont morts de faim, etc...

PNEUMONIE RHUMES GRIPPE

Les maladies des voies respiratoires qui sévissent surtout pendant l'hiver donnent lieu à beaucoup de contretemps. Elles sont la cause de temps perdu de l'école et du travail, la mort en résulte parfois, et, dans un bon nombre de cas, elles font du tort — parfois irréparable — au corps de ceux qui subissent une attaque et qui en guérissent.

Tél. 119 Etabli en 1889

Conrad Sicotte
Meublier

35 Rue Mondor SAINT-HYACINTHE, Qué.

Assortiment complet de meubles, tapis, prélatrs, rideaux à très bas prix

SPECIAL

Sets de chambre à coucher, 4 morceaux pour \$45.00

"Mais c'est épatant, Paul - nous y serons"

"Je ne sais ce que je donnerais pour aller en ville voir la partie de hockey demain soir," disait Léon. "Inutile d'y songer, jamais nous ne trouverons à acheter des billets."

"Pourquoi ne pas appeler Paul par Longue Distance?" lui suggéra Gertrude. "Peut-être pourrions-nous l'en obtenir."

"C'est une idée, je l'appelle immédiatement."

Deux minutes plus tard il atteignait Paul. Ce dernier se faisait fort de lui trouver un billet. Mieux il aurait également un siège pour Gertrude.

"Quelle partie intéressante!" disait Gertrude au sortir de la patinoire. "Je dois un gros merci à Paul — et je suis contente que nous ayons le téléphone."

Le service de Longue Distance
est remarquablement bon marché

THE BELL TELEPHONE COMPANY

THEATRE CORONA

PROFITEZ DE NOS PRIX REDUITS

ASSISTEZ A NOS REPRESENTATIONS DE VUES ANIMEES

VENDREDI-SAMEDI, 20-21 JANVIER

Ken Maynard, Ruth Hiatt, Philo McCullough et Tarzan son cheval merveilleux

SUNSET TRAIL

Nous voyons Ken galoper au secours d'une jolie jeune fille persécutée par un banquier retors, qui prends tous les moyens pour entrer frauduleusement en possession de son beau ranch.

Pathé-Journal, Comédie....

DIMANCHE-LUNDI, 22-23 JANVIER

Les Studios Paramount présentent SAINT-GRANIER

CRIEZ-LE SUR LES TOITS

Avec: Robert Burnier, Simonne Héliard et Pauley (Vue Parlée en français)

Ce film joyeux vous montrera comment avec de l'audace et une publicité bien comprise, on peut faire à la fois une fortune rapide et connaître le bonheur.

Gazette Illustrée, Comédie (en français)

MARDI-MERCREDI-JEUDI, 24-25-26 JANVIER

GRAND PROGRAMME DOUBLE

Lionel Atwill, Fay Wray, Lee Tracy

DOCTOR X

L'intrigue pivote autour d'un groupe de médecins attachés à une centre de recherches médicales et soupçonnés de crime à la suite de meurtres mystérieux.

Joe E. Brown, Lillian Bond, Dickie Moore et Evelyn Knapp

FIREMAN SAVE MY CHILD

C'est l'histoire d'un pompier qui est l'auteur d'une merveilleuse invention, le promis de deux jolies dames et le héros d'une de ces parties de baseball.

Gazette Illustrée....

VENDREDI-SAMEDI, 27-28 JANVIER

Jane Marnac, Jean Gabin, Jean Max

PARIS-BEGUIN

Ce sont les aventures d'un accusé de meurtre d'un gardien qui se paie la tête dse interrogateurs. Mais il tombera victime de la vengeance d'une femme

Pathé-Journal, Comédie...

COLONNES FÉMININES

JE TE PARDONNE, O VIE!

J'ai connu bien des soirs, où l'âme inassouvie, Je me suis trouvé seul en face du néant ; J'ai connu de ces soirs où l'abîme béant Semblait le but suprême offert à notre vie.

Emile CODERRE

POUR LES PETITS ET POUR LES GRANDS

Le souper des Rois, le tirage du gâteau, voilà encore une de nos bonnes vieilles traditions qui diminue, qui s'en va...

Dans les villes, ce sont les cinémas et les salles de danse plus ou moins propres, qui font oublier les bons plaisirs en famille...

Les paysans d'autrefois s'amusaient en famille... et c'est bien n'en doutez pas, ce qui a, pour la plus grande part, préservé leur foi et leurs vertus familiales.

Autrefois, les familles canadiennes-françaises se réunissaient au Nouvel-An, aux Rois, à la Mi-Carême, à Pâques, à la Ste-Catherine, à Noël.

tant, sont autant de portes ouvertes à la simulation. La sincérité dans les sentiments est dite simplicité et a son antagonisme dans l'hypocrisie, dont l'affectation est la formule la plus innocente.

Dans le domaine de la pensée, le mensonge, altération des faits par le langage, est roi. Il est un mensonge normal, utilitaire, inspiré par l'intérêt de développer sa personnalité et même l'altruisme.

La sincérité varie avec l'âge. C'est la société qui crée la simulation la nature, ici comme ailleurs, va de la sincérité réflexive, qui est le simple à l'insincérité, fruit de l'inhibition, qui est le complexe.

THEATRE CORONA, No. 189,313 THEATRE CORONA, No. 190,078

Prenez une CEPHANOL

Pour soulager véritablement Le Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE-PHA-NOL s'attaquent à la cause même du mal sans affecter le cœur ni l'estomac. Leur action est sûre et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés.



Boîte blanche et violette 25 LA BOITE

res nuisibles à la peau. Or, chenilles et insectes vivent en abondance dans les haies et les prés. Si l'on ne peut faire sécher dehors, établir un courant d'air dans la pièce où le linge est étendu.

Essence de fleurs. — Prenez les fleurs dont vous voulez avoir l'essence, roses, violettes, etc. Arrachez leurs pétales et mettez-les dans un pot en grès.

Le liquide qui passera sera de l'essence de fleurs que vous mettez dans un flacon. Bien fermé, exposez-le au soleil.

Conservation du fromage. — Selon son espèce, un fromage qui n'est pas absolument frais coule ou dessèche; dans ce dernier cas, au premier symptôme de dessiccation, on entoure le fromage d'une toile imbibée de vinaigre de cuisine.

Z... est philosophe. Comme un ami l'engageait à prendre des précautions, pendant ces froids, lorsqu'il sort d'un endroit chaud :

—Bah ! fit-il après tout, on ne meurt qu'une fois. —Sur quoi, l'ami, vivement. —Est-ce que vous trouvez que ce n'est pas assez ?

THEATRE CORONA, No. 189,977 THEATRE CORONA, No. 190,637 THEATRE CORONA, No. 190,817 THEATRE CORONA, No. 190,318 THEATRE CORONA, No. 188,867 THEATRE CORONA, No. 188,471

BILLET

Les ennemis du bain

Il paraît qu'en Pologne le bain va devenir obligatoire, imposé par la loi. Tous les Polonais devront se baigner au moins une fois par mois...

Car, le croiriez-vous — ce brave Théophraste, qui était pourtant médecin, avait le bain en horreur. Il n'était d'ailleurs pas seul de son avis.

Quant à Renaudot, dans une conférence publique de son "Bureau d'Adresses", il déclare le bain non seulement superflu, mais dommageable aux hommes.

Qui eût cru que le fait de se plonger dans l'eau pût entraîner tant de conséquences fâcheuses ?

Tel était, pourtant, à cette époque, l'avis de la plupart des médecins. Ceux-là mêmes qui n'allaient pas jusqu'à déclarer l'usage du bain dangereux n'hésitaient pas à le proclamer inutile.

Louis Savot, médecin du roi, écrivait : "Les estuves et les bains ne sont pas nécessaires en France comme aux provinces où l'on y est accoutumé..."

Un Tel, mais il est très soigneux puisqu'il change à tous les jours de chemise sale!

Jean Lecoq. "Petit Journal", Paris.

Une maîtresse de maison donne des instructions à sa cuisinière. —C'est bien entendu, n'est-ce pas ? Vous ferez le veau ce soir, et demain vous ferez la dinde !

THEATRE CORONA, No. 190,535 THEATRE CORONA, No. 189,217 THEATRE CORONA, No. 189,415 THEATRE CORONA, No. 188,102 THEATRE CORONA, No. 189,480 THEATRE CORONA, No. 188,158 THEATRE CORONA, No. 189,516

DÉSABUSEMENT

Je l'avais connue fortuitement.

Ce je ne sais quoi qui lui donnait une supériorité que je n'aurais jamais rencontrée chez une jeune fille, avait immédiatement conquis toute ma sympathie et mon amitié.

Rien de recherché cependant : elle était simple et toujours affable; elle avait de petits yeux noirs, vifs et intelligents, où perçait clairement le fond d'un cœur pur et aimant et aussi la douleur d'une vie incomprise et pavée de sacrifices.

C'était donc cette jeune fille que j'avais rencontrée. Mais pourquoi l'avoir connue, puis-je que j'avais pas le droit de l'aimer. Non ! je n'en avais pas le droit, pas maintenant du moins, car tant de profondes divergences nous éloignaient.

Plusieurs de mes compagnons d'école étaient déjà mariés et bien établis. Et moi, qu'avais-je fait ? avais-je songé à me préparer, par une vie laborieuse et réglée, à construire mon foyer avec toute la sollicitude requise pour la réputation de ma reine. Non hélas ! je n'avais pensé qu'à moi.

Je repassai ma vie : vie de paix et de simplicité remplacée par cette vie soucieuse, molle et passionnée. Je considérais ce que j'avais été et ce que j'étais maintenant. Quel fatal changement dû à ceux que je croyais être des amis.

Ce regard rétrospectif me fit immensément de bien. Je me promis de refaire ma vie afin de me rendre digne de celle qui m'avait dessillé les yeux.

Et... je sais maintenant pourquoi j'ai connu Nina !

OSSIAN

THEATRE CORONA, No. 191,188 THEATRE CORONA, No. 198,168 THEATRE CORONA, No. 188,056 THEATRE CORONA, No. 189,268

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mousselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toutes sortes.

TAPIS ET PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE SAINT-HYACINTHE



LA FEMME PLUS LOYALE QUE L'HOMME

Bien que le mensonge soit le "milieu de la vie", l'humanité met son idéal dans la sincérité, manière d'être en vertu de laquelle nous portons à notre connaissance personnelle comme à celle d'autrui des représentations adéquates de nos réalités intérieures.

La sincérité suppose l'indépendance d'esprit, qui a pour base la personnalité, et pour condition, la force du caractère. Aussi n'a-t-elle pas de pires ennemis que l'esprit moutonnier, fait d'intelligence, d'indifférence et de faiblesse, et l'esprit pusillanime, qui écrase le respect humain.

La sincérité n'est pas faite que de vivacité, mais aussi d'expansion et de confiance, toutes deux tendances primordiales de l'individu. La franchise tient de l'expansion, sans être tout à fait de la sincérité, car elle est involontaire. La naïveté tient de la confiance, mais elle est irréflective. La sincérité vraie ne va pas sans une dignité et une réserve, qu'ignore la sincérité émotionnelle, ou toxique, ou morbide.

Dans le domaine des sentiments de conflits des tendances, l'antagonisme des passions, l'influence de l'intelligence, telle qu'elle s'exerce chez la romanesque et la dilettante, sont autant de portes ouvertes à la simulation.

La sincérité varie avec l'âge. C'est la société qui crée la simulation la nature, ici comme ailleurs, va de la sincérité réflexive, qui est le simple à l'insincérité, fruit de l'inhibition, qui est le complexe.

La sincérité varie avec l'âge. C'est la société qui crée la simulation la nature, ici comme ailleurs, va de la sincérité réflexive, qui est le simple à l'insincérité, fruit de l'inhibition, qui est le complexe.

La sincérité varie avec l'âge. C'est la société qui crée la simulation la nature, ici comme ailleurs, va de la sincérité réflexive, qui est le simple à l'insincérité, fruit de l'inhibition, qui est le complexe.

THEATRE CORONA, No. 189,313 THEATRE CORONA, No. 190,078

CONSEILS PRATIQUES

Séchage. — Le séchage au grand air est le meilleur, bien entendu, mais sur des cordes ou des fils de fer galvanisés. Sur les haies ou sur les prés, le séchage présente un danger, certaines petites chenilles ou d'autres insectes peuvent laisser dans les tissus des mati-

—Vous le connaissez ? —Depuis son enfance. Nous avons été élevés ensemble. —Vous connaissez toute l'armée française ! dit naïvement la brave Soeur.

—Malgré son anxiété, Ghislaine ne put s'empêcher de sourire, puis, suppliante : —Allez vers lui, ma bonne Soeur, ne le laissez pas souffrir ainsi !

—J'y vais, j'y vais, dit la religieuse en jrotinant. Quand on pense que Mme la marquise est partie avec les clés de la salle de pansements dans sa poche ! Heureusement que, sans qu'elle en sache rien, j'en ai fait faire un double troussé !

Et, riant sous cape de sa ruse, la Soeur se mit à préparer ses instruments.

—Je ne puis pas vous aider, ma Soeur ? —A quoi, ma petite dame ? —A tout ce que vous voudrez.

—A rien alors ! Voyez-vous, ma chère dame, dans notre métier, la bonne volonté ne remplace pas le savoir. C'est la présomption qui perd le monde. Si vous voulez apprendre à soigner les blessés, il faut commencer par le B, A, Ba...

—J'aurais trop peur ! gémit Ghislaine. Le sang, les bras coupés, les jambes cassées, je ne pourrais jamais m'y habituer !

—N'essayez pas alors, de vous faire infirmière. Mais on peut se rendre utile sans cela, conclut gentiment la religieuse. Allez à la chapelle dire une

—Mon Dieu, guérissez-le, mon Dieu, guérissez-le, sans découvrir une autre formule. Combien le court entretien qu'ils avaient eu ensemble était différent de ce qu'elle avait rêvé durant ses longues heures de solitude ou d'insomnie ! Pourquoi Jehan lui manifestait-il une telle raideur, une hostilité sourde, si pénible à supporter ? La croyait-elle encore liée à Henri ? Cette raison ne tenait pas debout. Il ne pouvait ignorer son vœu. Le motif le plus plausible de son attitude réfrigérante était l'impossibilité de lui pardonner le silence dont elle s'était rendue coupable à son égard et qu'il devait considérer tout à tour comme une lâcheté et une défaite.

A cette idée elle sentit le dégoût l'envahir tout entière.

XXII

Le capitaine de Sertanges, bandé, lavé, parfumé, remis à neuf et réconforté par un succulent chocolat qu'on n'avait pas été, cette fois, dérober à l'aumonier, semblait dans un engourdissement qui n'était point désagréable. Mais son cerveau endolori éprouvait mille peines à rassembler ses pensées.

Lorsqu'après une heure ou deux d'un sommeil réparateur, il s'éveilla dans cette grande chambre blanche et rose, aux meubles ripolinés, aux tentures fleuries de gaies pivoines, il ne se souvint plus très nettement

de l'endroit où il se trouvait. Et puis, tout à coup, ses idées devinrent plus lucides, il se rappela qu'il devait être l'hôte de la marquise de Lessen (du moins on le lui avait affirmé) au château de Cerny en Haute-Savoie. C'était bien là les indications qu'on lui avait données à la gare.

Un coup léger fut frappé à la porte. Le vaguesmestre pénétra en courant : —Le capitaine Dalmas n'est pas là ? Bon ! v'là son courrier. Je lui mets sur son lit.

Et, jetant rapidement un stock de lettres et de journaux sur la couchette voisine de celle occupée par de Sertanges, il disparut aussi vite qu'il était entré.

Dalmas ! c'est vrai, Jehan allait le revoir ! N'avait-il pas déjà revu la femme dont il cherchait désespérément à oublier le nom, cette Ghislaine par qui il avait souffert mort et passion. C'est à l'heure où il se croyait — Après tant de lutte éprouvée et vaine — parvenu à l'effacer presque de sa mémoire, qu'elle lui apparaissait plus belle et plus désirable que jamais. Pourquoi le destin la replaçait-il sur son chemin, puisqu'il savait, à n'en pas douter, qu'elle ne serait jamais sienne !

Ah ! comme son cœur, comme son amour-propre d'homme avaient été meurtris, blessés par la cruelle offense ! Cette lettre qu'on lui retourna sans l'avoir déchiffrée ! Suprême affront, coup aussi rude qu'inattendu ! Jehan n'avait pu

supposer que, si Ghislaine lui renvoyait sa missive sans la lire, c'est qu'elle craignait de n'être pas assez sûre d'elle-même, que, pressant trop bien sa faiblesse de femme et d'amoureuse, elle s'était dit qu'il fallait mettre entre elle et son ami une infranchissable barrière, couper court à toute nouvelle tentative de rapprochement. Voilà pourquoi elle s'était imposé cette réserve qu'il taxait de cruauté. Il l'accusait en outre de l'avoir bafoué, de s'être jouée de son cœur et, de ce jour, lui avait voué une implacable rancune.

Aussi, de l'avoir revue fortuitement, se sentait-il troublé jusqu'au fond de l'âme. Il ne l'aimait plus, il ne voulait plus l'aimer, de cela il était bien certain, mais déjà, avec une étonnante perspicacité, il se rendait compte que cette femme le reprenait tout entier ! Quel charme, quel pouvoir de séduction elle apportait avec elle ! Combien elle était fine, attirante dans sa douceur mélancolique, chavirée, elle aussi, par la rencontre imprévue et soudaine, si plus belle et plus désirable que jamais. Pourquoi le destin la replaçait-il sur son chemin, puisqu'il savait, à n'en pas douter, qu'elle ne serait jamais sienne !

Après tout, cela ne me regarde pas, se dit-il, rageur. Elle peut bien porter du rouge ou du vert, qu'est-ce que cela peut me faire ! Question de coquetterie, tout simplement ! Elle aura découvert que le noir lui seyait mieux qu'une autre couleur. Dieu ! que les femmes

—Le chien de madame est mort... et elle veut le faire empailler ! —Ben... Je suis sûr que s'il s'agissait de son mari, elle n'en ferait pas autant !

Madame. — Ah ! non, certes, tu n'es pas le mari que j'avais rêvé.

Lui — Si fait, toi... tu es bien celle-là... sentiment moi, j'avais fait un cauchemar.

On laissait à un condamné le choix du mode de mourir. —Je préfère mourir de vieillesse dit-il.

—Le chien de madame est mort... et elle veut le faire empailler !

—Ben... Je suis sûr que s'il s'agissait de son mari, elle n'en ferait pas autant !

Madame. — Ah ! non, certes, tu n'es pas le mari que j'avais rêvé.

Lui — Si fait, toi... tu es bien celle-là... sentiment moi, j'avais fait un cauchemar.

On laissait à un condamné le choix du mode de mourir. —Je préfère mourir de vieillesse dit-il.

—Le chien de madame est mort... et elle veut le faire empailler !

—Ben... Je suis sûr que s'il s'agissait de son mari, elle n'en ferait pas autant !

Madame. — Ah ! non, certes, tu n'es pas le mari que j'avais rêvé.

Lui — Si fait, toi... tu es bien celle-là... sentiment moi, j'avais fait un cauchemar.

On laissait à un condamné le choix du mode de mourir. —Je préfère mourir de vieillesse dit-il.

Feuilleton du "Clairon"

LA MALLE DES ILES

Par JACQUES GRANDCHAMP

No. 22

Suite Sans relever le défi, elle continua, conciliante, essayant de reprendre ses esprits, de contenir l'émotion qui faisait battre son cœur à coups précipités : —Pouvais-je supposer que je vous rencontrerais ici ce matin.

—Vous êtes infirmière dans cet hôpital ? —Oh ! non ! je venais seulement apporter ces livres au capitaine Dalmas de la part de sa femme.

—Dalmas est ici ! quelle coïncidence ! —D'habitude Renée le rejoint chaque matin. Aujourd'hui elle est enrhumée et doit garder la chambre. Je ne puis m'expliquer comment son mari n'est plus là !

—Moi, je suis arrivé il y a à peine trois quarts d'heure. On m'a bien dit qu'un officier venait de partir en automobile avec la directrice, mais j'avoue que je n'y ai attaché aucune importance, ne pouvant me douter que je retrouverais un excellent camarade. Me douter encore moins, acheva-t-il d'un air acablé, que je vous retrouverais, vous, ici.

—Sa tête se renversait sur l'oreiller. Ghislaine voulut le soutenir.

—N'approchez pas ! Et il esquissa le geste de la repousser. Navrée, elle le regarda, balbutiait : —Je vais appeler quelqu'un. —Moi, je vous en prie. Une balle m'a traversé la crête iliaque, c'est très douloureux par moment. Allez-vous-en, je vous en conjure !

Elle comprit qu'il tenait à ne pas lui donner le spectacle de sa faiblesse, de son anéantissement physique et moral, et courut chercher du secours, en l'occurrence la religieuse préposée à la chirurgie.

Lorsque celle-ci l'aperçut : —Ah ! madame, vous venez voir sans doute M. Dalmas ? Mme de Lessen, qui se rendait à Evian, l'a emmené dans sa voiture, comptant le laisser au village et se reposant de la bonne surprise qu'elle ménageait ainsi à sa femme. Vous ne l'avez donc point rencontré, comment cela se fait-il ?

—J'ai pris un chemin de traverse et les aurai manqués de peu. Mais, ma Soeur, ce n'est pas de M. Dalmas qu'il s'agit. L'officier qui vient d'arriver me paraît au plus mal.

—Comment le savez-vous ? —Je cherchais le capitaine Dalmas, c'est M. de Sertanges que j'ai trouvé.

—Comment le savez-vous ? —Je cherchais le capitaine Dalmas, c'est M. de Sertanges que j'ai trouvé.

—Comment le savez-vous ? —Je cherchais le capitaine Dalmas, c'est M. de Sertanges que j'ai trouvé.

—Comment le savez-vous ? —Je cherchais le capitaine Dalmas, c'est M. de Sertanges que j'ai trouvé.

—Comment le savez-vous ? —Je cherchais le capitaine Dalmas, c'est M. de Sertanges que j'ai trouvé.

NOTES LOCALES

CHRONIQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal a tenu, mercredi soir de cette semaine, sa deuxième séance régulière de l'année. Elle était présidée par le maire T. D. Bouchard et les échevins Guillet, Richer, Barceau, L'Archevêque, Léonard, Godbout et Chabot étaient à leurs sièges.

La séance s'est ouverte par la lecture des minutes de l'assemblée générale du 4 janvier et celles de l'assemblée spéciale du 9 du même mois. Elles ont été ratifiées sans remarques particulières.

Le greffier lit le rapport annuel de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe. Ce rapport est déposé aux archives. Le rapport annuel du Chef de police et feu est aussi reçu et déposé aux archives. Nous avons publié le contenu de ces deux rapports dans nos deux dernières éditions.

L'ingénieur de la ville, M. Jean Bouchard, dépose un rapport du coût de certains travaux permanents qui ont été faits récemment; ce rapport servira pour établir la répartition du 50% payable par les propriétaires. Il a aussi déposé son rapport sur la construction qui a été faite l'an dernier, rapport auquel nous référons dans une autre colonne de cette page. Le greffier dépose ensuite le rapport mensuel de l'analyse du lait.

Ses divers rapports sont déposés aux archives.

L'échevin Guillet propose ensuite, secondé par l'échevin Barceau, que le prix à être payé pour le passage de la pierre soit établi à neuf dollars la toise de 30,000 livres. Ce prix est de \$2,00 plus élevé que le prix payé anciennement pour le passage de la pierre à la main. Cette différence ira pour aider les sans-travail à s'acheter les deux marteaux nécessaires à cet ouvrage.

Au cours de l'assemblée de comité, qui a eu lieu avant la séance générale, la Commission d'Assistance Municipale a été autorisée à avancer les fonds nécessaires à l'achat des marteaux; la ville sera remboursée lorsqu'elle effectuera le paiement aux casseurs de pierre.

Le conseil adopte ensuite une résolution pour demander au gouvernement provincial un nouvel octroi de \$5,000.00 pour le secours aux sans-travail. La ville a donné pour environ \$4,000 de contrats d'entretien de trottoirs pendant l'hiver à cent six sans-travail et elle dépensera environ \$2,000.00, en salaires, pour le passage de la pierre mise à la disposition des chômeurs. Le greffier est autorisé à transcrire sans délai cette résolution au gouvernement provincial; l'octroi actuellement consenti, et sur le point d'être émis, est de \$3,300.

Le conseil adopte ensuite une résolution pour ratifier une décision du conseil en comité. Cette résolution est à l'effet de mettre sous le système d'Aide aux Sans-Travail les travaux de sablage des trottoirs et d'entretien des rues pour l'hiver.

Le greffier produit ensuite trois demandes d'emploi comme constable de la cité; ces demandes sont déposées au dossier relatif à l'engagement des constables.

L'affaire de l'accident survenu à un M. Courteau, qui était sur la liste des sans-travail occupés à la construction d'un égout sur la rue Ste-Marguerite et qui s'est fait blesser alors qu'il était à l'emploi de la cité, revient sur le tapis par la production d'un certificat médical établissant qu'il est maintenant rétabli. L'affaire est référée au président du comité des finances. M. Victor Chabot, président du Comité des Finances, donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera le règlement No. 434 pour amender le règlement des Finances. Ces amendements sont faits pour faire concorder deux des articles de ce règlement avec la charte sur le chapitre des charges à faire pour l'éclairage des bâtiments publics. Cet éclairage, en vertu de cette loi, doit être chargé au fonds spécial d'entretien et d'éclairage et non à la taxe générale.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité les amendements suggérés à la charte par le bill qui est maintenant devant la Législature et dont une copie a été remise aux échevins la semaine dernière.

Le greffier donne lecture d'un rapport spécial de la Commission d'Assistance Municipale; ce rapport est laissé sur la table pour études.

JUGEMENT RENDU

L'ouverture du terme judiciaire de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe vient d'avoir lieu sous la présidence de l'Hon. Arthur Trahan, J.C.S.

Avant de prendre connaissance des affaires de pratique et des enquêtes inscrites pour le terme de janvier, le juge a rendu une décision attendue depuis novembre, dans la cause de Choquette vs Cadorette, relative à une servitude constituée dans l'escalier de la demanderesse. Le président du tribunal a cru trouver dans la preuve documentaire suffisamment pour décider que la demanderesse avait accepté telles servitudes. Tout indique que, vu l'importance du principe en discussion, cette cause sera portée en appel.

COURS ANNUELS COMMENCES

Les cours annuels, anglais et français, pour les fabricants de beurre et de fromage sont commencés de lundi dernier le 9 janvier, à l'Ecole de Laiterie de Saint-Hyacinthe. Ils sont sous la direction de M. Elie Bourbonnais, directeur de l'Ecole, et 74 élèves se sont inscrits à l'ouverture dont 67 de langue française et 7 de langue anglaise. Les professeurs sont MM. L. P. Lacoursière, Pierre Bouchard, Omer Tessier, E. U. Chevalier, Dr H. L. Bérard et Oscar Boisvert.

Le 27 février prochain des cours spéciaux commenceront pour les inspecteurs des Unités Sanitaires de la province. Ils dureront cinq semaines et sont organisés à la demande du directeur du Service Provincial d'Hygiène. Les professeurs de ces cours spéciaux seront MM. Bérard et Boisvert.

REMERCIEMENTS

Mme François Allard et sa famille désirent exprimer leurs remerciements sincères à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. François Allard, soit par offrandes de fleurs, de messes, bouquets spirituels, visite à domicile ou de toute autre manière que ce soit.

THEATRE CORONA, No. 188,405

Construction ou de réparation sera distribué aux municipalités faisant partie du Syndicat des Ponts suivant la proportion de leur contribution aux travaux d'entretien établie par la loi. Chaque municipalité en disposera comme bon lui semblera. Ainsi la ville prendra pour sa part cinquante pour cent de ce vieux bois, la municipalité de la Providence, 25%, celle de St-Joseph, 15%, et celle de la paroisse Notre-Dame, 10%. Il est probable que chaque municipalité remettra ce vieux bois aux conférences St-Vincent-de-Paul pour qu'il soit distribué aux nécessiteux.

M. Victor Chabot, président du Comité des Finances, donne avis qu'à la prochaine séance de ce conseil il proposera le règlement No. 434 pour amender le règlement des Finances. Ces amendements sont faits pour faire concorder deux des articles de ce règlement avec la charte sur le chapitre des charges à faire pour l'éclairage des bâtiments publics. Cet éclairage, en vertu de cette loi, doit être chargé au fonds spécial d'entretien et d'éclairage et non à la taxe générale.

Le conseil approuve ensuite à l'unanimité les amendements suggérés à la charte par le bill qui est maintenant devant la Législature et dont une copie a été remise aux échevins la semaine dernière.

La séance est ensuite levée.

FEU Mme J. BEAUREGARD

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Joseph Beauregard, décédée le 12 janvier, en cette ville, à l'âge de 70 ans et neuf mois.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre son époux Joseph Beauregard, ses fils, Emile Beauregard de St-Pie de Bagot; Joseph et Aurélien Beauregard, négociants en gros de cette ville; ses deux frères, Edouard Bernier, de cette ville, et Joseph Bernier, de Ste-Cécile de Milton; une sœur Mme Azana Turgeon, de Greenwick, Conn.; ses belles-filles Mmes Emile, Joseph et Aurélien Beauregard; autres parents, M. et Mme Moïse Beauregard, M. et Mme Edmond Beaudoin, de St-Dominique, M. et Mme Dalvida Corneau.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 16 janvier en l'église cathédrale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lanoue et le service funèbre fut chanté par M. le chanoine Desmarais, assisté des abbés Lanoue et Chagnon, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Joseph Arpaïou, Henri Brodeur, Alfred Brodeur, Albert Perrault, Arthur Ferron et Dalvida Corneau.

Conduisant le deuil, MM. Joseph Beauregard, époux de la défunte et ses trois fils Emile, Aurélien et Joseph.

Dans le cortège on remarquait MM. Edouard Bernier, Joseph Bernier, Elias Bernier, Aubrey Bernier, Adélaïde Bernier, Henri Bernier, Moïse Beauregard, Euchariste Beauregard, Ernest Gosselin, Stanislas St-Onge, G. Foisy, L. Gaucher, W. Dupont, W. Chapdelaine, M. Hubert, Eugène Beauregard, A. Beauregard, Arm. Beauregard, Elp. Grégoire, Albert Chenette, S. Desmarais, V. Bachand, Arthur Bélanger, G. Bertrand, Ed. Lacasse, L. Bissonnette, Roland Bissonnette, P. H. Bissonnette, N. Audette, A. Berger, A. Martin, L. Poitras, L. N. Cordeau, François Jetté, Aug. Halley, R. Bienville, J. Jetté, H. Barré, E. Gauthier, H. Côté, Joseph Bousquet, R. Grisé, Ed. Graveline, G. Robidoux, L. Barseloux, P. Gévry, Adrien Patterson, O. Guilbert, D. Pothier, et un grand nombre d'autres.

Offrande de fleurs: les trois fils de la défunte, Joseph, Aurélien et Emile Beauregard.

Offrandes de messes: les 3 fils de la défunte, Joseph, Aurélien et Emile Beauregard, M. et Mme Arthur Gosselin, M. et Mme Paterson, de Montréal, la fraternité du Tiers-Ordre, et des Dames de Sainte-Anne du Christ-Roi, François et Josaphat Jetté.

Bouquets spirituels: S. Gosselin, M. et Mme A. Bernier, M. et Mme Henri Brodeur, M. et Mme S. St-Onge, M. et Mme Albert Chenette.

Sympathies: M. et Mme Dalvida Corneau, M. et Mme Henri Bernier, M. et Mme R. Bernier, M. et Mme J. A. Gaucher de St-Pie, M. et Mme R. Bienville, la famille R. Grisé, M. et Mme E. Gauthier, Famille Joseph Bousquet, Germain Robidoux, famille Johnny Robidoux, M. Louis Bissonnette, M. R. Bissonnette, Mlle Alice Bissonnette, Mlle M. Bissonnette, famille O. Parenteau, famille A. Ferron, famille M. et E. Grégoire, famille E. Beauregard, Mlle M. Langelier, M. Joseph Mathieu, M. J. E. Lacerte, M. L. Poitras, famille D. Pothier, M. A. Halley, M. et Mme A. Berger, M. et Mme H. Dupont, M. et Mme Bolduc, famille O. Larivière, famille A. Ferland, M. et Mme E. Graveline, J. A. Charron, M. et Mme A. Bachand, M. Delphis Gagnon, M. L. Barceau, M. et Mme E. Lacasse, M. et Mme N. Malo, M. et Mme L. P. Cordeau, M. et Mme G. Bertrand, M. et Mme Arpaïou, famille A. Lalime, famille H. Barré, M. et Mme O. Fournier, M. L. H. Ledoux, St-Simon, M. Lucien Lagassé.

Télégrammes, M. et Mme P. E. Noreau, M. Ed. Dupont, M. A. C. S. Archambault, M. V. J. Abraham, tous de Montréal.

AVIS AUX EMPLOYEURS

Si vous avez besoin d'ouvriers de tous métiers ou des journaliers, vous les trouverez au Club Ouvrier Indépendant, situé au No. 73, rue Héloïse. N'oubliez pas de téléphoner à 791 et vous pouvez être assurés qu'on vous désignera des hommes d'expérience dans le genre d'ouvrage que vous aurez à faire exécuter.

MEPRISE MORTELLE

M. Adélaïde Côté, âgé de 55 ans, a trouvé une mort affreuse à la suite d'une méprise de la part d'une famille amie qu'il était allé visiter à Roxton Falls.

S'étant rendu chez M. et Mme Joseph Quintal, pour leur présenter ses souhaits de bonne année, il fut invité par M. Quintal à prendre une consommation. C'est alors que ce dernier par mégarde lui servit un verre rempli d'un composé quelconque pour détruire des parasites. M. Quintal n'en but que très peu, mais son malheureux compagnon, après quelque temps, dut être transporté à l'hôpital St-Charles de notre ville, où il mourut dans les affres d'une mort effroyable.

STATISTIQUES DEMOGRAPHIQUES POUR 1932

Le rapport de l'année 1932 concernant les statistiques démographiques pour chacune des paroisses des comtés de St-Hyacinthe et Rouville vient d'être rendu public par le Dr G. Choquette, directeur-médical de l'Unité Sanitaire. Au cours de l'année dernière il y a eu, dans ces deux comtés, un total de 951 naissances, 189 mariages et 572 décès. Ces chiffres comparés avec ceux de l'année précédente, en 1931, accusent une diminution de 63 pour les naissances et une diminution de 9 pour les mariages. Pour les décès, la diminution importante de 34 est enregistrée cette année.

En 1931 les statistiques démographiques totales pour ces deux comtés étaient comme suit: 1014 naissances; 198 mariages et 606 décès.

Pour les municipalités rurales du comté de St-Hyacinthe les chiffres sont les suivants pour cette année: 244 naissances, 40 mariages et 125 décès. Dans les paroisses de la ville de St-Hyacinthe seulement l'on a enregistré 366 naissances, 85 mariages et 263 décès. Pour le comté de Rouville l'on a enregistré, en 1932, 341 naissances, 64 mariages et 189 décès.

Voici le détail pour chacune des paroisses:

Comté de Saint-Hyacinthe: — Saint-Barnabé, 17 naissances, 1 mariage et 13 décès; St-Bernard, 10 naissances, 1 mariage et 3 décès; St-Charles, 15 naissances, 2 mariages, 10 décès; St-Damase, 44 naissances, 7 mariages, 19 décès; St-Denis, 44 naissances, 6 mariages, 16 décès; St-Jude, 39 naissances, 5 mariages, 16 décès; LaPrésentation, 27 naissances, 7 mariages, 19 décès; Ste-Madeleine, 27 naissances, 10 mariages, 14 décès; St-Thomas d'Aquin, 21 naissances, 1 mariage, 15 décès; Cathédrale, 128 naissances, 46 mariages, 120 décès; Notre-Dame du Rosaire, 120 naissances, 19 mariages, 60 décès; Christ-Roi, 90 naissances, 18 mariages, 57 décès; St-Joseph d'Yamaska, 26 naissances, 2 mariages, 10 décès; Soeurs de la Présentation de Marie, 13 décès; Anglican Church, 1 naissance, 1 décès; St-John United Church, 1 naissance, 2 décès.

Comté de Rouville: — Ste-Angele de Monnoir, 16 naissances, 5 mariages, 6 décès; St-Césaire, 36 naissances, 8 mariages, 29 décès; St-Hilaire, 47 naissances, 9 mariages, 17 décès; St-Jean-Baptiste, 28 naissances, 3 mariages, 13 décès; L'Ange-Gardien, 37 naissances, 6 mariages, 14 décès; Marieville, 61 naissances, 17 mariages, 51 décès; St-Mathias, 8 naissances, 3 mariages, 5 décès; St-Michel de Rougemont, 22 naissances, 2 mariages, 14 décès; St-Paul d'Abbotsford, 40 naissances, 4 mariages, 21 décès; Notre-Dame du Bon Secours, 21 naissances, 4 mariages, 6 décès; St-Thomas Anglican Church, 1 naissance, 2 décès; St-Paul Anglican Church, 1 naissance, 2 décès; Baptist Church, 3 naissances, 2 mariages, 4 décès; Abbotsford Church, 1 mariage.

VA-ET-VIENT

Le lieutenant-Colonel L. P. Cordeau, commandant, de la Garde d'Honneur de St-Hyacinthe, ainsi que Mme L. P. Cordeau, sont allés passer la Fête des Rois, à Québec. Ils ont été les hôtes de leur oncle M. Alphonse Viger, rentier de Beauport Ville. M. Cordeau a profité de son séjour dans la vieille capitale pour aller saluer M. J. A. Hamel, Brigadier Général des Gardes.

Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

COUR SUPERIEURE

Le terme de la Cour Supérieure de notre district pour le mois de janvier courant s'est ouvert mardi, le 17, sous la présidence de l'Honorable Juge Arthur Trahan.

Après la présentation des requêtes, motions et autres affaires de pratique, la première cause contestée qui a été plaidée est celle de Alfred Marquette de Ste-Rosalie, vs Camille Dauphinais, défendeur et Rémi Dauphinais, mis-en-cause, tous deux de la paroisse de St-Denis sur Richelieu. Le demandeur concluait par son action à l'annulation de l'acte de vente passé entre les deux frères Dauphinais, le 27 septembre 1931, devant Me. J. J. Doiron, notaire. Par cet acte, Rémi Dauphinais avait vendu à son frère, pour une somme de \$7,500, une boulangerie qu'il possédait à St-Denis, y compris l'outillage de boulangerie, etc., et pour moyens au soutien de son action, le demandeur alléguait et prétendait que cette vente avait été faite en fraude des droits, qu'elle avait eu pour effet de rendre le mis-en-cause absolument insolvable et qu'un surplus, cette vente n'avait pas été accompagnée de l'accomplissement des formalités prescrites par la loi en rapport avec les ventes en bloc et notamment, parce que le défendeur n'aurait pas exigé de son frère le mis-en-cause, une liste et un affidavit contenant les noms de tous ses créanciers parmi lesquels se trouvait le Demandeur.

Les défendeurs et Mis-en-cause avaient plaidé à cette action qu'il s'agissait d'une vente purement immobilière et non pas d'une vente en bloc et que par conséquent les parties n'étaient pas obligés de suivre les prescriptions de la loi concernant les ventes en bloc. Il plaidait aussi que cet immeuble avait été vendu à un prix supérieur à sa valeur réelle et qu'en conséquence, le demandeur ne pouvait pas en subir préjudice.

Après l'interrogatoire et l'examen des témoins et après les plaidoiries des avocats qui ont invoqué, au soutien de leurs prétentions respectives, divers jugements rendus dans des cas semblables, l'Honorable Juge Trahan a pris cette cause en délibéré.

STATISTIQUES POUR DECEMBRE

Le Dr G. Choquette, directeur de l'Unité Sanitaire des Comtés de St-Hyacinthe et de Rouville, vient de terminer la compilation des statistiques démographiques dans chaque paroisse des comtés nommés plus haut pour le mois de décembre dernier. Ce rapport indique un total de 89 naissances, 15 mariages et 44 sépultures.

Pour les municipalités rurales du comté de St-Hyacinthe l'on a enregistré 18 naissances, 3 mariages et 10 décès; pour la ville de Saint-Hyacinthe seulement l'on compte 31 naissances, 8 mariages et 17 décès. Dans le comté de Rouville il y a eu, au cours de décembre dernier, 40 naissances, 4 mariages et 17 décès.

Les chiffres de 1932 comparés avec ceux de l'année précédente pour le mois correspondant accusent une augmentation de 8 pour les naissances; une augmentation de 3 pour les mariages et une diminution de 1 pour les décès.

Voici le rapport détaillé tel que préparé par le Dr Choquette:

Comté de St-Hyacinthe: — Saint-Barnabé, 1 décès; Saint-Bernard, 1 mariage; Saint-Charles, 2 naissances, 1 décès; Saint-Damase, 7 naissances, 2 décès; Saint-Denis, 3 naissances, 2 décès; Saint-Jude, 4 naissances, 1 décès; LaPrésentation, 1 naissance, 1 mariage; Ste-Marie de Madeleine, 1 naissance, 1 mariage, 1 décès; Saint-Thomas d'Aquin, 2 décès; Saint-Hyacinthe, 9 naissances, 5 mariages, 7 décès; Saint-Joseph d'Yamaska, 3 naissances, 1 décès; Notre-Dame, 10 naissances, 1 mariage, 3 décès; Christ-Roi, 9 naissances, 2 mariages, 5 décès; Anglican Church, 1 décès.

Comté de Rouville: — Ste-Angele de Monnoir, 2 naissances, 2 mariages; Saint-Césaire, 2 naissances, 1 mariage; Saint-Hilaire, 6 naissances, 1 mariage, 2 décès; St-Jean Baptiste, 3 naissances, 2 décès; L'Ange-Gardien, 7 naissances, 1 décès; Ste-Marie de Monnoir, 10 naissances, 10 décès; Saint-Mathias, 1 naissance; Saint-Michel de Rougemont, 2 naissances, 1 décès; St-Paul d'Abbotsford, 5 naissances, 1 décès; Notre-Dame du Bon Secours, 2 naissances.

FEU Mme Vve E. MAGEAU

Le 4 janvier 1933, à Brandon, Vt, est décédée après une courte maladie, Mme Vve Elie Mageau, née Albina Leriche.

La défunte, âgée de 76 ans, était autrefois de St-Hyacinthe.

Elle laisse dans le deuil une sœur, un beau-frère, plusieurs neveux et nièces. Trois sœurs et un frère l'avaient précédée dans la tombe depuis quelques années.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu à Proctor, Vt., au milieu d'un grand concours de parents et amis.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

PERMIS DE CONSTRUCTION EN 1932

Un total de 72 permis de construction, représentant une valeur de \$97,247, ont été émis cette année par la Cité de St-Hyacinthe comparativement à 87, en 1931, représentant une valeur totale de \$213,860.00. Comme on peut le voir par ces chiffres la construction à St-Hyacinthe a enregistré une diminution considérable sur l'année précédente.

Le total des permis pour constructions nouvelles se chiffre à 23 et représente une valeur de \$58,210.00; celui pour améliorations est de 49 et représente une somme totale de \$39,037.00.

Voici un tableau qui illustre la situation dans le domaine de la construction pour l'année 1932. Il a été préparé par l'ingénieur de la cité, M. Jean Bouchard.

Nouvelles constructions. — Joseph Fontaine, rue William, \$3000; Alphonse Tarte, Lafontaine, \$500; Olivier Gagnon, Turcot, \$3500; R. Gauvin, St-Joseph, \$2500; Jos. Santerre, Morisson, \$125; Alp. Grégoire, Concorde, \$5000; M. I. Fontaine, William, \$3500; H. Pépin, St-Simon, \$50; Jos. Brodeur, Morisson, \$3000; Rod. McIntyre, Saint-Pascal, \$175; Thomas Robidoux, Sainte-Anne, \$2000; L. P. Nadeau, St-Pierre, \$100; Eugène Benoit, Concorde, \$400; J. Richer, Turcot, \$200; J. Richer, Morisson, \$75; Laurent Dubois, Héloïse, \$2600; Imperial Oil Co., Cascades, \$10,000; Georges Lagassé, Laurier, \$110; Empire Clothing Co., Laframboise, \$15,000; Omer Belgrade, Laframboise, \$3000; Mlle Rose Arbour, Saint-Paul, \$75; Gast. et Yvon Chabot, Viger, \$2500; L. J. J. Bernard, Beauportant, \$1800.

Améliorations. — O. et H. Perrault, rue Rosalie, \$1500; Dame M. O. David, St-Simon, \$5000; L'abbé Edm. St-Pierre, Ste-Marguerite, \$500; Gouvernement fédéral, Laframboise, \$3283; L'abbé E. St-Pierre, Ste-Anne, \$500; N. Armstrong, St-Antoine, \$450; Amédée Coutu, St-Simon, \$800; W. Amnotte, Bourdages, \$200; M. Monfils, St-Casimir, \$1200; J. Mathieu, St-Antoine, \$150; Srs St-Joseph, Delabrière, \$2,500; Mlles Morier, Notre-Dame, \$500; L. J. J. Bernard, Beauportant, \$2000; Srs St-Joseph, Delabrière, \$3500; J. Gagnon, Bourdages, \$200; Ls. Bergeron, Héloïse, \$1600; V. Perrault, Piété, \$200; V. Kakos, Cascades, \$1000; Désiré Brouillette, Tétu, \$400; Ovide Guilbault, Ste-Marie, \$150; Raym. Brodeur, Héloïse, \$150; Dame Z. Bazinet, St-Pierre, \$400; Victor Hébert, Concorde, \$650; Jacob Messier, Girouard, \$200; Mlle Jacob, Héloïse, \$1000; Omer Belgrade, Laframboise, \$200; Frs. Sacré-Coeur, rue Laframboise, \$5000; A. Guillemeut, Bourdages, \$100; J. B. Lévesque, Bourdages, \$100; J. Delages, Morisson, \$500; Dame Georges Morin, Girouard, \$1100; L. Brouillette, Cascades, \$200; L. Mongeau, Trudeau, \$125; V. Cabana, Héloïse, \$80; Origène Moreau, St-Pascal, \$1000; Srs de la Présentation, Girouard, \$100; Ecole de laiterie, De l'École, \$700; Dr Dragon, Rosalie, \$2200; J. T. Urbain, Saint-Hyacinthe, \$350; V. St-Jean, Mondor, \$1400; E. Larue, St-Patrice, \$1000; J. B. Tétrault, Notre-Dame, \$250; Delle L. Tousignant, Bourdages, \$300; J. W. Bolduc, Papineau, \$1000; Joseph Roy, Ste-Marie, \$75; E. Desmarais, St-Paul, \$800; D. Hérad, Cascades, \$200; W. Marcoux, Delorme, \$200; A. Beaudry, Ste-Marie, \$100.

JUGEMENT RENDU

Mardi, le 17 janvier, l'Honorable juge Trahan a rendu jugement dans la cause Hamelin vs D. Cadorette. L'action a été renvoyée avec dépens.

A LA PRUDENTIELLE

La Compagnie The Prudentiale d'Assurance d'Amérique a promu M. Gustave Forget à la position de surintendant du District de Montréal No. 2, la promotion prenant effet lundi, le 16 janvier.

M. Forget représente la Prudentielle depuis le 15 mars, 1920, alors qu'il s'était engagé comme agent pour le district de Montréal No. 2. Il travailla aussi pour le district de Montréal No. 4, et le 15 novembre, 1926, il fut transféré à St-Hyacinthe, à titre d'assistant surintendant. Cette fonction est sous la dépendance du district de Verdun.

L'ancien surintendant du district de Montréal No. 2, M. E. J. Désautels, qui était établi dans l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, au numéro 4058 Ontario, a été transféré au district No. 3 de Montréal, à titre de surintendant.

FEU M. FRANCOIS ALLARD

Nous avons appris avec regret la mort de M. François Allard, décédé le 13 janvier, à l'âge de 79 ans.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte son épouse Rose-Anna Gariépy; ses fils Xavier, de St-Denis sur Richelieu, Willie et Romulus, de cette ville; ses filles, Clérinda, Mme Napoléon Allard, Laura, Mme Vve Eugène Beauregard, Noëlla, Mme Alcide Thérberge, toutes trois de cette ville; son frère, John, de Springfield, Mass; sa sœur, Mme Dumouchel, d'Attleboro, Mass.; ses belles-filles, Mme Xavier Allard et Mme Wellie Allard; ses petits-enfants, Léopold, Noëlla, Roger, Georges, Rita, John et Thérèse Allard, J. Baptiste et Marcel Allard, J. Paul Allard, Rachel et Lucille Beauregard, Raymond et Marcel Thérberge; ses arrière-petits-enfants, Madeleine et Maurice Mathieu; ses beaux-frères et belle-sœur M. et Mme Jos. Gariépy, de Leominster, Mass.; M. Pierre et Paul Gariépy; ses neveux et nièces, M. et Mme Wilfrid Gariépy, de St-Denis, M. et Mme Euclide Gariépy, de St-Denis, M. et Mme Alexandre Richer, de St-Thomas d'Aquin, M. Ovide Gariépy, de Leominster, Mass.; M. et Mme Paul Laplume, de Leominster, Mass.; et de nombreux autres parents.

Les funérailles ont eu lieu le 16 janvier à Notre-Dame du Rosaire, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

La levée du corps fut faite par le R. P. Ferron, curé de la paroisse, qui chanta également le service assisté des RR. PP. Renaud et Brosseau, agissant comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Omer Frégeau, Arthur Desautels, Jules Thérberge, Joseph Beauchemin, Siméon Caouette, Oscar Brouillette, Conduisant le deuil MM. Xavier, Wellie et Romulus Allard, fils du défunt; ses petits-fils, Léopold, Roger et Georges Allard, Jean-Paul Allard, Raymond et Marcel Thérberge, ses beaux-frères, MM. Pierre, Paul et Joseph Gariépy.

Dans le cortège on remarquait l'Hon. T. D. Bouchard, Magistrate Emile Marin, Joseph Berthiaume, Paul Richer, Constable Bousquet, Eugène Benoit, L. N. Gervais, M. et Mme Joseph Gariépy, M. et Mme Paul Laplume, Ovide Gariépy, M. et Mme Willie Gariépy, M. Pierre, Paul, Euclide, Osias et Georges Gariépy; Mlles E., Yvonne, Laure, Aureline et Victoria Gariépy, M. et Mme Napoléon Allard et leurs enfants, Léopold, Noëlla, Roger et Georges, Mlle Aline Mahieu, M. et Mme Willie Allard et leur fils Jean-Paul, M. et Mme Alcide Thérberge et leurs enfants Raymond et Marcel, Mme Eugène Beauregard et ses filles Rachel et Lucille M. Joseph Allard et ses deux fils Isidore et Albert, M. et Mme Gérard Mathieu, M. E. Emile Beauregard, M. et Mme Wilbrod Thérberge, M. Ulysse Dupré, M. Verthume Leblanc, M. et Mme Alexandre Richer et leur fille, M. et Mme Alfred Provencher et leurs fils Emile et Maurice, M. Osias Lemieux, F. Harnois, Ovide Berthiaume, Elzéar Gaudette, Lucien et Jean Baptiste Léonard, Henri Berger, M. et Mme Isidore St-Jean, Xavier St-Jean, E. Nichol, A. Patenaude, L. Pontbriand, D. L. Proulx, M. et Mme Jos. Charbonneau, M. et Mme H. St-Jacques, A. St-Jean, Omer Labonté, C. LaJeunesse, Jules, Mathieu, A. Laforest, L. Bergeron, M. Blanchard, Louis et Rosario Bazinet, J. Vaillancourt, U. Brouillette, O. Massé, R. Brodeur, E. Gaudette, U. Larose, Rosaire et Raoul Charbonneau, E. Gazaille, G. Côté, J. Ar-

LE JEU DE DAMES

Jendi dernier, 12 janvier dans les salles de "La Société Philharmonique" une réunion de damistes de notre ville avait lieu. Ces messieurs venaient essayer leur force contre le champion de St-Hyacinthe M. Louis St-Amant.

Une partie simultanée y fut jouée; 9 joueurs s'alignèrent pour essayer de faire mordre la pousière à leur supérieur dans ce jeu de patience et de science. La plupart furent déçus, car le champion joua brillamment et quoique battu dans deux parties, il a conduit son jeu d'une manière habile et à une vive allure. Les neuf (9) parties furent jouées en 1.45 heure.

Nous le félicitons sincèrement car il avait affaire à des joueurs expérimentés. Mais nous félicitons également les messieurs qui ont pris part à ces parties, ils ont fait preuve d'un bel esprit sportif. Jeunes et vieux rivalisèrent de zèle pour rendre la partie intéressante et faire succomber leur grand rival sous leurs coups savamment préparés. Et il fallait voir avec quelle dextérité, notre champion évitait ces coups de jarnac. Sa science du jeu lui permit de sortir vainqueur. Il gagna 5 parties contre MM. D. Labossière, Noé Hébert, V. Proulx, B. Plourde, Ed. Gendron, annula avec MM. L. Vandal et D. Després et perdit contre MM. L. Z. Phaneuf et A. Millette, ce dernier gagna haut la main. Il y avait une nombreuse assistance.

Félicitations aux maîtres du damier de St-Hyacinthe. C'est une leçon d'énergie aux jeunes, c'est un réveil du noble jeu, grâce au dévouement de notre champion Ls St-Amant et à ses généreux collaborateurs. Chapeau bas devant ceux qui se dévouent ainsi sans s'occuper de leurs fatigues du jour, ou du nombre de leurs années.

AUX ANCIENS DE L'ACADEMIE GIROUARD

Avec la courtoisie de la direction du "Clairon" de Saint-Hyacinthe le comité de direction de l'Amicale des Anciens de l'Académie Girouard publie, ici même, chaque semaine, une liste de noms d'Anciens de l'Académie, avec leur adresse et profession respectives.

Le comité s'excuse à l'avance des erreurs possibles qui pourront se glisser au cours de la publication de ce qui formera un véritable BOTTIN des adresses des Anciens. Ceux-ci sont invités à recueillir chaque liste, et à faire connaître, s'il y a lieu, les erreurs à la direction de l'Amicale; et, ce qui sera mieux encore, à lui faire parvenir des adresses d'anciens camarades qui n'auraient pas parus.

Un \$2.50 sera tiré au sort, au cours de l'année, à une séance publique du comité, entre tous ceux qui auront fourni quelques adresses nouvelles, ou signalé quelque erreur dans la publication.

Retenez votre journal local "Le Clairon" chaque semaine. Faites-le savoir à un autre ancien.

LE COMITE.

Lalime Charles, 79 Bourdages, 19 Boulevard Jourdan, Paris; Laroche Edmond, tricoteur, 5 St-Charles, La Providence; Laroche Fernand, marchand, 4284 Ste-Catherine, Montréal; Laroche Jules, 4259 Ste-Catherine, Est Montréal; Laroche Paul, Bureau, 3 St-François, Ville; Laroche Paul, comptable, 3 St-Anne, Ville; Laroche René, journaliste, 104 Girouard, Ville; Laroche Roland, plombier, 25 St-Michel, Ville; Larue, Armand, journaliste, 11 Delorme, Ville; Larue Joseph, pharmacien, Ontario et Delorimier, Montréal; Lassonde Adrien, agent d'ass., 83 Ste-Marguerite, Ville; Lassonde Azarie, épicière, 178 Cascades, Ville; Lassonde Raoul, manufacturier, 217 Girouard, Ville; Laurence Gabriel, 82 St-Michel, Ville; Laurence Raoul, dentiste, Contrecoeur; Lavallée Gérard, 5000 Broadway, New York; Lavallée Ulric, facteur d'orgues, Boite 174, Ville; Lavallée Ulric, 737 Vinet, Montréal; Lavallée Wilfrid, facteur d'orgues, 5000 Broadway, New York; Leblanc Arthur, couturier, 45 St-Antoine, Ville; Leblanc Chs-Emile, barbier, 33 William, Ville; Leblanc Esthel, imprimeur, 45 St-Antoine, Ville; Leblanc Léopold, journaliste, 28 Notre-Dame, Ville; Leblanc Lewis, 21 St-Pierre, 654 Juv. Leblanc Lionel, secrétaire, 654 Juv. Benoit, Québec; Leclerc Adrien, peintre, 34 Héloïse, Ville; Leclerc Gérard, tailleur, 27 Cascades, Ville; Leclerc Henri, briqueleur, 104 Ste-Marie, Ville; Leclair Joachim, voyageur, 11 St-Dominique, Ville; Leclair Prosper, station de police, Ville; Lecomte Alexis, 12 Aristide, Ville; Ledoux Arthur bijoutier, 2901 Girouard, Ville; Ledoux Charlemagne, 3 Ste-Anne, Ville; Ledoux Charlemagne, 371 Piéti, Ville; Ledoux Eug., facteur d'orgues, 424 Douglas Ave., St-Jean, N. B.; Ledoux Gaston, expéditeur, 21 Lafontaine, Ville; Ledoux Gaston, mécanicien, 157 Girouard, Ville; Ledoux Geo., tailleur, 20 Morin, Ville; Ledoux J. R. Paul, journaliste, 20 Morin, Ville; Ledoux Roméo, commis, 157 Girouard, Ville; Ledoux Valmore, marchand, 81 St-Pascal, Ville; Leduc Armand, 3519 Delorimier, Montréal; Leduc Armand, 3519 Delorimier, Montréal; Leduc Jean-Paul, 3519 Delorimier, Montréal; Leduc Lucien, 3519 Delorimier, Montréal; Leduc Roland, 3519 Delorimier, Montréal; Lefebvre, A. Arth., médecin, 3928 Parc Lafontaine, Montréal; Lefebvre Edgar, étudiant, 37 St-Dominique, Ville; Lefebvre J. G., commis, 37 St-Dominique, Ville; Lefebvre Georges, géant, 1173 Bellevue, Montréal; Nord; Lefebvre J. A., 1630 Beaudry, Montréal; Légaré Edmond, étudiant, 166 Bourdages, Ville; Lemay Gaston, étudiant, 26 St-Joseph, Ville; Lemay Lucien, ébéniste, 28 St-Joseph, Ville; Lemieux Jules, comptable, 5 Ste-Anne, Ville; Lemieux Lucien, comptable, 5 Ste-Anne, Ville. (A suivre)

Rhumes de Poitrine Cèdent devant ce traitement. Frictionnez Vicks mettez-en sur la langue, laissez fondre lentement. VICKS VAPORUB Pour Tout Refroidissement

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE. Naissances. — Janvier 13: Marie, Marguerite, Lorraine, fille de Irène Auclair et de Barnadette Bouthillette. Parr. et marr.: Saluste Auclair et Odile Jacques. — Janvier 15: Joseph, Armand, Gérard, fils de Alfred Meunier et de Marie Rose Laliberté. Parr. et marr.: René Meunier et Dolores Meunier. Sépulture. — Janvier 16: Malvina Bernier, épouse de Joseph Beauregard décédée à l'âge de 69 ans et huit mois. N.-D. DU ROSAIRE. Naissance. — Janvier 18: Joseph, Réal, Jean, Guy, fils de Ernest Beaudry et de Lucienne Brousseau. Parr. et marr.: Léopold Beaudry et Valérie Gendreau. Sépulture. — Janvier 16: François Allard, époux de Rose Anna Gariépy, décédé à l'âge de 79 ans et six mois. CHRIST-ROI. Naissances. — Janvier 14: Joseph, Albert, Gilles, fils de Denis McDuff et de Rosa Cadorette. Parr. et marr.: Albert McDuff et Julie Rioux. — Janvier 18: Joseph, Hector, Antoine, Claude, fils de Alexandre Kérouack et de Elméria Blouin. Parr. et marr.: Lauréa Kérouack et Irène Kérouack.

CLUB OUVRIER IND.

Le comité exécutif, le comité des amusements ainsi que tous les membres du Club Ouvrier indépendant de cette ville désirent offrir leurs plus vives sympathies à M. A. Thérberge et à sa famille dans le deuil qui vient de les frapper. "Le Club Ouvrier"

AU PATRONAGE

Séance pour les enfants des écoles. Samedi 21 janvier, à 2, p. m. les membres du Cercle N. D. donneront une matinée récréative pour les Ecoles et Ecoles de la ville, au profit de l'Œuvre. Une comédie en 2 actes, fera rire et amusera bien ces jeunes et joyeux spectateurs. Charade, pantomime, chant et musique compléteront cette matinée récréative, et feront la joie de toute cette jeunesse. Prix d'entrée 10 sous. Venez en foule, vous serez enchantés de votre après-midi.

CETTE PARTIE DE CARTES

Cette partie de cartes organisée au profit de la restauration de la chapelle St-Vincent-Ferrier, qui doit avoir lieu dans la salle paroissiale de N.-D. du Rosaire et annoncée pour le 13 janvier, est remise au 2 février, en raison de la soirée du Patronage. De nombreux et riches cadeaux seront donnés en prix. Les billets, au prix de 35 sous, sont en vente chez les Pères Dominicains et à la Pharmacie Brodeur. Les personnes désireuses d'envoyer des prix pourront les faire parvenir au numéro 231 rue Girouard. Il faut se rappeler que la partie de cartes commencera à 8 heures précises.

SEND-OFF

Le 11 janvier, un banquet intime avait lieu en l'honneur de M. Gustave Forget, représentant de la Compagnie d'Assurance The Prudential, à l'occasion de son départ de St-Hyacinthe pour aller occuper la position de surintendant du district No. 2 de Montréal. A l'issue du banquet MM. Leclerc, Forbes et Légaré ont adressé quelques mots de félicitations et de bons souhaits à l'endroit du banquet M. Forget. Celui-ci trouva des paroles émus pour remercier ses bons amis. Il y eut aussi chant et musique. Parmi les convives on remarquait: M. et Mme Légaré ainsi que leurs deux filles Mlle Noëla et Jeanne Légaré, M. et Mme Roméo Forbes, M. et Mme Leclerc, M. et Mme Auger et quelques autres.

CHEZ LES CARABINIERS

La troupe théâtrale des Carabiniers Maskoutains a débuté par un véritable succès, mardi dernier en interprétant le drame en trois actes, L'Holo-causte, de Georges Villard et la Comédie en un acte de Velly et Miral, Monsieur Tranquille.

La troupe sous la direction de M. L. P. Trempe a parfaitement débutée et c'est un encouragement pour l'avenir, le directeur se met immédiatement à l'oeuvre et le public peut être assuré de pouvoir entendre de nouveau nos jeunes amateurs dans quelque temps.

Les Carabiniers remercient tous ceux de leurs amis qui ont apporté un aide quelconque pour l'organisation de cette soirée, et le public en général pour le bel encouragement qu'il a accordé à cette troupe débutante.

La mise en scène qui avait été spécialement remarquée, plusieurs personnes nous ont témoigné leur appréciation par de sincères félicitations, nous les en remercions et les prions de croire que nous ferons toujours en sorte de plaire au public amateur du beau théâtre.

La musique fut fournie par un trio de concert sous la direction de M. Gaston Gervais, à qui s'étaient joints M. E. N. Gaudette, pianiste et V. Clapnet, clarinettiste.

Pendant les entr'actes, la troupe avait le plaisir de faire entendre MM. Gilbert Archambault et Odilon Flibotte, dans des chansons de genre qui furent beaucoup, et notre jeune ami Pierre Desnoyers qui a eu tout le succès qu'il a connu depuis que nous avons le plaisir de le présenter au public.

La soirée était sous la présidence de M. U. Jutras, président de l'Association, et M. J. A. Guillerie était le Maître de Cérémonie.

ELECTIONS A LA PHILHARMONIQUE

Les élections annuelles de la société musicale "La Philharmonique" de Saint-Hyacinthe, viennent d'avoir lieu. Les résultats sont les suivants: président honoraire, J. H. E. Brodeur; vice-présidents honoraire, J.-C. Rouleau, D. Ménard, T.-D. Bouchard et Albert Morin; président actif, Conrad Morin; vice-président, Mandus Bienvenue; secrétaire, Maxime A. David; trésorier, J.-C. Raymond; Bibliothécaire, Arthur Frièriè; conseillers, Arthur Trinquet, Ludger Ledoux, Ludger Saint-Amant, Adrien Ringuet; vérificateurs, Albert Jodoïn et J.-A. Blouin; tambour-major, Amédée Lacroix. Le directeur musical de "La Philharmonique" est M. Jean Imbert.

LES MARCHANDS DETAILLANTS A ST-HYACINTHE

N'oubliez pas que c'est le 31 janvier courant que nous aurons le plaisir d'entendre Mlle Lucille Turner ainsi que MM. Ernest Loiseleur et Arthur Lefebvre, dans une soirée spéciale, à la salle du Patronage. C'est une occasion d'entendre ce groupe des Marchands détaillants tout en aidant une bonne oeuvre. Les billets sont en vente et s'enlèvent rapidement. Que chacun se presse s'il veut avoir une bonne place et ne pas être déçu.

LIGUE DE LA CITE

Vu les dérangements causés par la température inégalement, les directeurs de la Ligue de la Cité, ont décidé de refondre la cédule des parties. Voici la cédule telle que refaite: 23 janvier, Casavant vs Dr Daigle. 25 janvier, Maskoutain vs Casavant. Demi-saison terminée. Chaque club aura 6 parties de jouées. 30 janvier, Gotham vs Dr Daigle; Casavant vs Maskoutain. 1er février, Maskoutain vs Casavant; Dr Daigle vs Casavant. 6 février, Dr Daigle vs Maskoutain; Casavant vs Gotham. 8 février, Maskoutain vs Casavant; Dr Daigle vs Gotham. 13 février, Gotham vs Casavant; Maskoutain vs Dr Daigle. 15 février, Casavant vs Dr Daigle; Gotham vs Maskoutain. Les parties des 23 et 25 janvier commenceront à 8 heures. Les autres soirs, la première partie commencera à 7.30 p. m. et la seconde immédiatement après la fin de la première.

VENTES PAR LE SHERIF

C. S. No. 2078. District de Saint-Hyacinthe. — NAPOLEON DEMERS, Demandeur; contre ULRIC GENDRON, Défendeur; et J. W. ST-ONGE, Syndic. Mis en cause. Saïses comme appartenant au dit défendeur. 1o. Une terre située en la paroisse de St-Nazaire d'Acton, sur la 13ème rang, de 4 1/2 arpents par 28, connue sous les Nos. 1369 et 1370 du cadastre officiel du canton de Grantham, avec bâties. 2o. Une autre terre située en la même paroisse, sur la 13ème rang, de 2 1/2 arpents par 28 arp., étant la partie sud-ouest du lot No. 1371 du cadastre officiel du canton de Grantham, avec bâties. Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de ST-NAZAIRE d'ACTON, MARDI, le 7 FEVRIER prochain (1933), à 11 heures A. M. Saint-Hyacinthe, 16 janvier 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALES

S. C. 2078. District of St. Hyacinthe. — NAPOLEON DEMERS, Plaintiff; against ULRIC GENDRON, Defendant, and J. W. ST-ONGE, Trustee. Mis en cause. Seized as belonging to the said defendant. 1st. A land situate in the parish of St. Nazaire d'Acton, on the 13th range, containing 4 1/2 arpents by 28 arp. Known under lots Nos. 1369 and 1370 on the official cadastre of the canton de Grantham, with buildings. 2o. Another land situate in the same parish, on the 13th range, containing 2 1/2 arpents by 28 arp., being the south west part of lot No. 1371 on the official cadastre of the canton de Grantham, with buildings. To be sold at the parish church door of ST. NAZAIRE d'ACTON, tuesday, on the 7th of FEBRUARY next (1933), at 11 o'clock in the forenoon. St. Hyacinthe, January 16th, 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALES

S. C. No. 2073. District of St. Hyacinthe. — HORMISDAS LETOURNEAU, Demandeur; contre EUGENE L. DESAUTELES, Défendeur. 1o. Deux terrains situés en la cité de Saint-Hyacinthe, sur la rue Payan, connus et désignés comme étant les lots Nos. 291 et 292 de la subdivision du lot No. 683 du cadastre officiel de la cité de St-Hyacinthe, avec droit de passage en commun avec ceux ayant droit dans la ruelle attenante. 2o. Deux autres terrains situés en la cité de Saint-Hyacinthe, sur la rue Turcotte, saint Bernier, connue et désignée comme étant les lots Nos. 337 et 338 de la subdivision du lot No. 683 du cadastre officiel de la dite cité, avec droit de passage en commun avec ceux ayant droit dans la ruelle attenante. Pour être vendus séparément à mon bureau, au Palais de Justice, en la cité de SAINT-HYACINTHE, MERCREDI, le 8 FEVRIER prochain, (1933), à 10 heures A. M. Saint-Hyacinthe, 16 janvier 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

SHERIFF'S SALES

S. C. No. 2073. District of St. Hyacinthe. — HORMISDAS LETOURNEAU, Plaintiff; against EUGENE L. DESAUTELES, Defendant. 1st. Two pieces of ground situate in the city of St. Hyacinthe, on Payan street, known and designated as being lots Nos. 291 and 292 of the subdivision of lot No. 683 on the official cadastre of the city of St. Hyacinthe, with the right of passage in common with others having rights therein in the lane in rear. — 2o Two pieces of ground situate in the city of St. Hyacinthe, on Turcot street at corner Bernier street.

115 CASCADES A. BLONDIN LIMITEE Marchand en gros — FOURNISSEURS — Plomberie, Chauffage, Ferronnerie, Quincaillerie, Tapiserie, Peinture, Vernis, Articles de Sports. Ampoules électriques etc. SAINT-HYACINTHE

A LA PORTEE DE TOUTES LES BOURSES Dentiers et Travaux Dentaires de Toutes Sortes Dr YVES LAFLEUR 84 MONDOR Tél. 884 ST-HYACINTHE Spécialité: Dentiers incassables.

PARTIE DE CARTES On annonce pour le 7 février une grande partie de cartes qui aura lieu dans le sous-bassement de l'église du Christ-Roi. La partie de cartes est organisée par les membres de la chorale de cette paroisse. Les billets seront en vente à la Pharmacie Brodeur, à raison de 35 cents chacun.

PLACEMENTS RECOMMANDES Province de Québec, 4 1/2% Cité de Montréal, 5 1/2% Cité de St-Hyacinthe, 5% Soeurs de La Présentation de St-Hyacinthe, 5% Frères du Sacré-Coeur, 5 1/2% Obligations: \$100., \$500., \$1,000. Encaissement des coupons sans frais. RENÉ DESJARDINS 7 rue St-Denis Tél. 50 ST-HYACINTHE Représentant: Crédit ANGLO-FRANÇAIS Liée

GARDE D'HONNEUR Dimanche, le 22 janvier, aura lieu au Club Ouvrier à 10 heures P. M. précises, une assemblée de tous les directeurs de la Garde d'Honneur, sous la présidence du Lieut.-Col. Com. L. P. Cordeau. Que tous les directeurs soient présents. Lt. O. St-Onge, pub.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

M. et Mme Déus McDuff sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Albert, Gilles. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Albert McDuff, oncle et tante de l'enfant. La porteu-se fut Jeanne Burque, cousine de l'enfant.

Petites Annonces AVIS. — Tous ceux qui auront du vieux plomb à vendre pourront le faire en s'ad. à TOLE GAUFREE IDEALE, Enrg., Place C. N. R. no

A VENDRE. — Place électrique de 7 forces à vendre à de très bonnes conditions. En parfait ordre. S'adresser à nos bureaux, 173 Blvd Girouard, téléphone 143. jno

A VENDRE. — Québécoise fermée, modèle automobile. Vendra à bon marché. S'adresser à Ovila Labossière, St-Judes, comté de St-Hyacinthe.

MOULIN A VENDRE. — Moulin à Scie et à Farine, seul dans magnific centre rural, en excellent état et en opération. S'adresser à Casier Postal 135, St-Hyacinthe. jno

A LOUER. — Belle grande chambre meublée. S'adresser au bureau du Clairon, Tél. 143. jno

A LOUER. — Logement de 6 appartements, solarium, chambre de bain et système de chauffage. S'adresser à 33 rue St-Dominique, Ville. 20-27-3-10f

MESDAMES et MLES Ondulation Permanente croquignole \$4.00, croquignole Ondulation MARCEL 35 cts excepté le samedi Ondulation à l'EAU 50 cts Spécialité, teinture, etc. Bienvenue Mesdames S'adresser à Mme U. SAINTOIRE Tél. 795 145 Cascades ST-HYACINTHE jno

MAISON A VENDRE au prix de l'évaluation municipale, maison neuve de 9 appartements, fini moderne, plancher bois franc, beau grand terrain, coin. Très peu comptant, balance facile. S'ad. 4 rue Morrison, Tél. 785j. jno

ON DEMANDE 50 opératrices et couturières de bonne expérience dans la confection de chemises de luxe et de toilette. Présentez-vous seulement au bureau de la YAMASKA GARMENTS Ltd, 55 boulevard Laframboise Demandez le gérant, M. E. E. Larue. jno

A VENDRE Maison de trois logements à vendre, rapportant \$444.00 par année de revenus. Achetable pour \$300. en bas du prix de l'évaluation municipale. S'adresser à: Eugène BENOIT, 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, (13-20)

known and designated as being lots Nos. 337 and 338 on the subdivision of lot No. 683 on the official cadastre of the said city, with the right of passage in common with others having rights therein in the lane in rear. To be sold separately at my office, in the Court House, in the city of ST. HYACINTHE, wednesday, on the 8th of FEBRUARY next, (1933), at 10 o'clock in the forenoon. St. Hyacinthe, January 16th, 1933. JOS. L. CORMIER, Sheriff.

Les Jeudi, Vendredi, Samedi et Dimanche Tél. 260 Docteur JULES MORIN Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge Bureau: 167, Rue Girouard SAINT-HYACINTHE

J-ERNEST ST-ONGE Entrepreneur-Electricien 248 Cascades VILLE

THEATRE CORONA, No. 188,516

50 BILLETS GRATIS POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques SEULEMENT. Voici comment

Notre journal publie dans la présente édition cinquante numéros qui sont dissimulés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers. Dès maintenant

Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros. Quand vous l'aurez trouvé

Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hrs a. m. et 5 hrs p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

COUPON No 18886 Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante dissimulés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA. Nom Adresse (Coupon valable seulement du 21 janv. au 4 fév.)

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska ABONNEMENT A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année \$1.50 Ailleurs au Canada 1.00 5 Cts le Numéro En vente chez MM. Lucien Boivin, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux

Cartes d'Affaires

Peintres Décorateurs BOUCHARD & FRERE Lettrage et Décoration Tous travaux en peinture Téléphone 595w Intérieur et Extérieur

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invente cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance une entière satisfaction. E. A. GENDRON, 244 Cascades St-Hyacinthe, Qué.

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général MACON, PLATRIER ET BRIQUETEUR A l'entreprise ou à la journée Spécialités: Corniches et Ornements d'Eglises. Travail au Stucco. Ouvrage Garanti. 130 rue Laframboise Ville

DR H. GAGNON

Médecin Heures de Bureau: De 10 hrs à Midi; De 2 à 5 hrs P. M.; De 7 à 8 hrs P. M. 95 rue Mondor Tél. 182 ST-HYACINTHE

CHAS. LALIME

3 St-Antoine St-Hyacinthe Expert Radiotricien Diplômé. Nous donnons une garantie écrite avec tout ouvrage. Si votre Radio est défectueuse, téléphonez-nous et nous irons avec nos instruments tester vos lampes et votre radio gratuitement. Spécialités: Radios, Lampes, Batteries et accessoires de toutes sortes. Tél. 775 Soir 918

J-ERNEST ST-ONGE

Entrepreneur-Electricien 248 Cascades VILLE

JULES MORIN

Maladies des Yeux, Oreilles, Nez, Gorge Bureau: 167, Rue Girouard SAINT-HYACINTHE

COLONNES AGRICOLES

RAPPORT DE L'HON. M. GODBOUT

Il démontre que l'on sait apprécier le travail incessant de nos agronomes. — Comprendant 250 pages, ce rapport résume toutes les activités du ministère. — Renseignements utiles.

L'honorable Adélar Godbout a déposé son rapport annuel sur la table de la Chambre. C'est un volume de 250 pages qui donne par le détail les activités des divers services qui sont sous la direction si compétente du ministre de l'Agriculture.

Voici un résumé de ce rapport :

Les Agronomes. — La première partie du rapport concerne le service des agronomes. Disons d'abord que du témoignage même de leur chef, M. Narcisse Lavoie, ceux-ci ont accompli un travail efficace et apprécié. Au cours des 12 mois de 1931, ils ont donné 2,424 conférences, ils ont fait 593 démonstrations, 97,495 visites et ils ont distribué 26,728 brochures et 87,764 circulaires. Toutes les expositions agricoles tenues sous leur direction ont obtenu un franc succès. Il en est ainsi des concours de ferme dont le nombre, en 1931, a augmenté de 7, soit 22 en 1932 contre 15 en 1930.

Cette branche du ministère comprend plusieurs sections. Dans celle du drainage, le rapport contient un résumé des travaux faits aux rivières suivantes : Rivière Noire Richer, Ruisseau St-George, Rivière des Prairies, Ste-Marie, Port-Epie, Sciboite, etc.

Les arts domestiques forment une section intéressante. Ces cours ont été suivis en 1931-32, par 7,199 élèves. Ils portaient sur le tissage, le filage, la teinture, les matières textiles, la poterie et le cuir.

L'économie domestique a aussi fait des progrès. 848 conférences ont été données par les conférenciers du Ministère, qui ont aussi organisé 703 démonstrations pratiques. Il y a actuellement 144 Cercles de Fermières, comprenant 6,950 membres.

Le Ministère a fait faire, au cours de ces 12 mois, des enquêtes sur la production du lit dans la région de Montréal, sur la production des patates dans le bas de Québec, sur le coût de la production des pommes. Durant la même période, 46 fermes de démonstrations ont été en opération.

Le rapport révèle, à la section de l'apiculture, qu'il y a actuellement 7,737 apiculteurs dans la Province.

La production du sucre d'érable, au printemps de 1932, fut de 0 pour cent d'une année normale.

Ce rapport sur l'économie rurale avait été préparé par M. Henri-C. Bois, chef du service.

Industrie Animale. — La médecine vétérinaire, l'an dernier particulièrement, a été d'un grand secours pour les agriculteurs. Le Dr J.-A.-E. Bédard, qui est le chef de cette section déclare que le travail a surtout porté sur la prévention d'un certain nombre de maladies et la vulgarisation de la médecine vétérinaire elle-même. M. R.-P. Sabourin, qui a charge de la section des bovins, a organisé, du 31 juin 1931 au 30 juin 1932, 152 con-

cours de jeunes taureaux, et 141 clubs d'alimentation de veaux.

M. Georges Cayer, chef du service d'industrie laitière, rapporte qu'il y avait dans la province, le 30 juin dernier, 1,410 fabriques, dont 659 beurrieres, 432 fromageries, 274 fabriques combinées et 45 postes d'écrémage.

Plus loin, M. J.-J. Gautreau note tout ce que le ministère a fait, au cours de l'année, pour encourager l'élevage du cheval; conférences, démonstrations, octrois, achats d'étalons pur-sang, etc.

A la section des porcs et des moutons, M. N.-N. Rodrigue déclare qu'il y a eu en 1931, 84 expositions ovines et que le département a organisé, entre autres, 69 cercles déleveurs de porcs à bacon.

M. J.-D. Barbeau, chargé de la section de l'aviculture, note qu'il y a actuellement 1,187 membres réguliers dans les clubs d'éleveurs organisés par le Ministère.

Enfin, M. Bruno Chartier, chef de la section des constructions rurales, déclare que ses officiers ont fait 1,058 visites à domicile, qu'ils ont fait 364 nouveaux plans et 500 démonstrations.

Le rapport du service de l'industrie animale a été préparé par M. Adrien Morin.

Arboriculture: il a été planté en 1931-32, 55,000 nouveaux pommiers.

Horticulture: il y a actuellement 121 champs de démonstration.

Conserves alimentaires: une augmentation de 19,431 tonnes sur l'année 1929.

Section des Tabacs: Sur 150 millions de cigares consommés au Canada en 1931, 90 pour cent ont été fabriqués avec du tabac récolté dans notre province. Le Ministère s'est appliqué à bien faire choisir ces tabacs.

Le rapport du service d'horticulture a été préparé par M. J.-H. Lavoie.

Conseil d'Agriculture. — Il y avait le 30 juin 1931, dans la Province, 90 sociétés d'agriculture comptant un total de 23,043 membres, alors qu'ils étaient seulement 22,141 en 1930; 743 cercles agricoles avec 41,123 membres (39,546 l'année précédente). Ces chiffres ont été compilés par M. Oscar Lessard, secrétaire du Conseil d'Agriculture.

Le rapport du Ministère comporte encore d'utiles renseignements sur l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, sur l'Institut Agricole d'Okla, le collège MacDonald, le Laboratoire Provincial, la Ferme Ecole Provinciale et l'Ecole de Médecine Vétérinaire.

ORGE ET MOUTARDE

Les recherches expérimentales qui ont été conduites à la ferme expérimentale centrale, Ottawa, fournissent la preuve concluante du fait que l'orge est très utile pour étouffer la moutarde. C'est lorsqu'elle est semée à raison de 3 boisseaux par acre qu'elle a le plus d'effet. Il a été démontré également que les semailles épaisses donnent un plus gros rendement de grain par acre que les semailles claires.

FROMAGE

Faits relatifs à la production fromage

Dans une revue détaillée du commerce d'exportation du fromage au Canada, M. J. F. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière, a déclaré qu'il est probable que l'on continuera à abandonner la production du beurre pour se porter sur celle du fromage dans les districts jusqu'à ce que le prix du beurre devienne relativement plus élevé que celui du fromage. Il a constaté en ces deux dernières saisons, que dans les conditions qui régnaient, c'est-à-dire lorsque le prix du beurre était deux fois et demie plus élevé que celui du fromage, l'exploitation d'une fromagerie n'est pas économique pendant l'hiver.

PRODUITS LAITIERS

Les exportations de produits laitiers diminuent

Le commerce canadien d'exportation des produits laitiers a diminué d'une façon générale en ces dernières années, malgré l'augmentation constatée dans la quantité de lait produit, dit M. J. F. Singleton, Commissaire fédéral de l'industrie laitière. En 1930 la quantité totale de lait produit était de 115% plus élevée qu'en 1900, mais en 1900, 37.6% de la production totale de lait était offerte pour l'exportation sous forme de divers produits laitiers, tandis qu'en 1930, quoique la production de lait fut de 115% plus élevée qu'en 1900, 27% seulement du lait total produit aurait été offert pour l'exportation sous forme de produits laitiers si nous avions subvenu à tous nos besoins au pays même, sans importer. L'augmentation dans la production de lait au Canada entre 1922 et 1930 a été suffisante pour produire environ deux cent millions de livres de beurre.

La Division des semences encourage la production de semences de qualité supérieure pour les besoins domestiques et pour l'exportation; elle fait l'inspection sur pied des récoltes de semences pour l'enregistrement et pour la certification, quant à la pureté de la variété et la qualité; elle classe toutes les semences de grande culture offertes en vente sur la base des échantillons témoins ou des échantillons officiels prélevés par les inspecteurs; elle maintient des laboratoires pour l'analyse des semences, des aliments, des engrais chimiques, de la ficelle d'engrègement, des insecticides et des fongicides; elle fournit des renseignements sur les marchés et développe la vente de ces produits, ainsi que du foin et de la paille qui sont classés sur requête; elle veille à l'exécution de la Loi des semences, de la Loi des aliments à bétail, de la Loi des engrais chimiques, de la Loi des inspection et des ventes, et de la Loi contre les fléaux de l'agriculture. L'organisation de la Division comprend quatre services principaux, et pour la mise à exécution des lois le Canada est divisé en sept districts d'inspection, qui ont chacun un laboratoire de service.

La demande de conserves de légumes sur les marchés anglais grandit rapidement; un rapport que le Ministère de l'Agriculture à Ottawa vient de recevoir de la Chambre de commerce de l'Empire en fournit la preuve. Pendant la saison qui vient de se terminer, un certain nombre de cargaisons de conserves des produits des champs et des vergers sont allées directement des ports des lacs canadiens au marché de la Grande-Bretagne. La demande porte principalement sur les fèves cuites, les pois et les tomates; les asperges commencent également à se faire connaître. D'autres légumes qui font actuellement leur apparition dans les magasins anglais sont les suivants: maïs sucré, fèves vertes et en gousse, épinards, carottes, céleri, navets, betteraves, oignons, panais, pommes de terre, choux, choux de Bruxelles, choux-fleurs et topinambours.

La demande se développe

La demande de conserves de légumes sur les marchés anglais grandit rapidement; un rapport que le Ministère de l'Agriculture à Ottawa vient de recevoir de la Chambre de commerce de l'Empire en fournit la preuve. Pendant la saison qui vient de se terminer, un certain nombre de cargaisons de conserves des produits des champs et des vergers sont allées directement des ports des lacs canadiens au marché de la Grande-Bretagne. La demande porte principalement sur les fèves cuites, les pois et les tomates; les asperges commencent également à se faire connaître. D'autres légumes qui font actuellement leur apparition dans les magasins anglais sont les suivants: maïs sucré, fèves vertes et en gousse, épinards, carottes, céleri, navets, betteraves, oignons, panais, pommes de terre, choux, choux de Bruxelles, choux-fleurs et topinambours.

SEMENCES

Division fédérale des semences

La Division des semences encourage la production de semences de qualité supérieure pour les besoins domestiques et pour l'exportation; elle fait l'inspection sur pied des récoltes de semences pour l'enregistrement et pour la certification, quant à la pureté de la variété et la qualité; elle classe toutes les semences de grande culture offertes en vente sur la base des échantillons témoins ou des échantillons officiels prélevés par les inspecteurs; elle maintient des laboratoires pour l'analyse des semences, des aliments, des engrais chimiques, de la ficelle d'engrègement, des insecticides et des fongicides; elle fournit des renseignements sur les marchés et développe la vente de ces produits, ainsi que du foin et de la paille qui sont classés sur requête; elle veille à l'exécution de la Loi des semences, de la Loi des aliments à bétail, de la Loi des engrais chimiques, de la Loi des inspection et des ventes, et de la Loi contre les fléaux de l'agriculture. L'organisation de la Division comprend quatre services principaux, et pour la mise à exécution des lois le Canada est divisé en sept districts d'inspection, qui ont chacun un laboratoire de service.

ENGRAIS CHIMIQUES

Le Canada produit assez d'engrais chimiques pour ses besoins

Une note que vient de publier le Service des engrais chimiques, de la Division fédérale des Semences, Ottawa, nous apprend que le Canada produit aujourd'hui tous les engrais chimiques essentiels qui lui sont nécessaires. On trouve de l'azote de fabrication canadienne en abondance sous forme de sulfate d'ammoniaque, de cyanamide "nouveau procédé" à base de nitrate, de phosphate d'ammonium et d'engrais organiques comme le tankage, le sang desséché et la farine de poisson. Le seul élément important qui ne se produise pas dans ce pays pour la fabrication d'engrais chimiques mélangés ou pour l'application sé-

parément, est la potasse.

LES COUPABLES

Est-ce bien la vache qui est à blâmer ?

On entend beaucoup parler, ici et là, des "mauvaises vaches du Canada". Mauvaises, il y en a assurément, mais si la vache produit peu, est-ce bien toujours elle qui est à blâmer; ne serait-ce pas plutôt la nourriture qu'elle reçoit ou la façon dont elle est nourrie ? Une leçon bien claire ressort des travaux du Service de contrôle des vaches laitières, de la Division fédérale de l'industrie animale: c'est que nos vaches valent toutes les autres vaches du monde, mais elles sont souvent mal nourries; c'est-à-dire que leur nourriture est insuffisante ou de mauvaise qualité. Et c'est ainsi que l'on fait aux vaches du Canada une mauvaise réputation qu'elles sont loin de mériter.

LA DEMANDE

La demande se développe

La demande de conserves de légumes sur les marchés anglais grandit rapidement; un rapport que le Ministère de l'Agriculture à Ottawa vient de recevoir de la Chambre de commerce de l'Empire en fournit la preuve. Pendant la saison qui vient de se terminer, un certain nombre de cargaisons de conserves des produits des champs et des vergers sont allées directement des ports des lacs canadiens au marché de la Grande-Bretagne. La demande porte principalement sur les fèves cuites, les pois et les tomates; les asperges commencent également à se faire connaître. D'autres légumes qui font actuellement leur apparition dans les magasins anglais sont les suivants: maïs sucré, fèves vertes et en gousse, épinards, carottes, céleri, navets, betteraves, oignons, panais, pommes de terre, choux, choux de Bruxelles, choux-fleurs et topinambours.

VACHE LAITIÈRE

Bonne ration pour la vache laitière

"Une ration bien équilibrée pour une vache laitière est celle qui fournit environ quinze livres de foin de pois et d'avoine par jour et une livre de grain concassé d'avoine et d'orge pour chaque trois livres de lait produit, à condition que l'on donne des racines en plus", dit M. S. A. Hilton, régisseur de la ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E. Si l'on n'a pas de racines à donner, on peut ajouter du son, un livre pour trois livres de grain mélangé. Si l'on a, en fait de foin, que du foin mélangé ou du mil, il sera nécessaire d'ajouter un aliment protéique à la ration de grain. Cet aliment pourra être du tourteau de lin, du tourteau de coton, du gluten à bétail ou de la farine de poisson, 50 à 100 livres pour chaque 300 livres de grain concassé, suivant la richesse en protéine du supplément offert.

QUALITE AMELIOREE

La qualité des porcs s'améliore

Un rapport préparé par le Service des moutons et des porcs du Ministère fédéral de l'Agriculture dit ce qui suit: "La statistique du classement des porcs montre que le nombre de porcs classés comme "Bacon select" a augmenté de 41,759 pendant l'année de calendrier 1931. En général, les porcs vendus sur tous les points du Dominion étaient bien supérieurs à ceux des années précédentes. Non seulement le nombre des animaux "à bacon select" a augmenté, mais il y avait également une plus forte proportion de porcs à bacon et un plus faible pourcentage de porcs de boucherie, un grand nombre de ces derniers révélant l'heureux effet de la souche à bacon. Le poids moyen de tous les porcs était d'environ quatre livres plus élevé que l'année précédente. Le pourcentage des sujets légers a été réduit de 9.42 pour cent à 5.34 pour cent. Le pourcentage des sujets lourds et extra lourds n'était que de 3.49; on voit par ces chiffres que les cultivateurs vendent la grande majorité de leurs porcs dans les limites de poids désirées.

PORCS

Les fibres sont nécessaires aux porcs

Les porcs d'abatage que l'on engraisse en hiver et les sujets reproducteurs, aiment beaucoup à avoir un peu de matière fibreuse à mâcher et il leur en faut régulièrement, nous disent les experts en alimentation du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ils mangent de la paille, s'ils n'ont rien de mieux. Il est facile de leur donner quelque chose de mieux comme le foin de trèfle ou de luzerne de deuxième coupe, des graminées bien fanées, ou une céréale qui a été coupée en vert. On sait que la distribution quotidienne de quelques betteraves fourragères a de très bons effets. Ce qui importe, c'est que tous les porcs, sauf les très jeunes, reçoivent régulièrement de la matière végétale sous une forme ou sous une autre. Le coût de cette distribution n'est rien à côté des avantages qu'elle procure.

BESTIAUX

L'expédition des bestiaux

Le numéro courant de la Revue du Commerce des bestiaux et des viandes, publié par la Division fédérale de l'Industrie Animale, montre qu'il y a une diminution dans les expéditions de boeufs et de veaux allant de l'Est à l'Ouest du Canada pendant les premiers neuf mois de l'année du calendrier et en même temps une augmentation dans les expéditions de porcs et de moutons. Les expéditions de boeufs, qui atteignent un total de 69,962 têtes, sont de 22,000 inférieures aux expéditions qui ont eu lieu pendant la même période en 1931. Les expéditions de porcs, qui sont de 272,468, dépassent presque de 30,000 têtes les chiffres de la période correspondante de l'an dernier, tandis que l'augmentation dans les expéditions de moutons dépasse légèrement 2,600.

VERRATS

Extension du régime fédéral

Par entente entre l'honorable W. C. Buckle et l'honorable Robert Weir, il a été convenu d'étendre l'offre de verrats du type à bacon à la province de la Saskatchewan; on compte que l'application de ce régime aidera à mettre à la disposition des cultivateurs, à prix modéré, de bons verrats du type "Select, à bacon". Cette offre de sujets reproducteurs d'un bon type n'est qu'un pas de plus en l'accomplissement d'un programme sage et éclairé, tendant à améliorer les sujets reproducteurs des races porcines dans la province.

RHUMES, GRIPPE PNEUMONIE

(Suite de la page 2)

ladies, la résistance qui nous vient quand nous mettons en oeuvre nos connaissances en hygiène.

En général, nous prenons moins d'exercice pendant l'hiver et nous mangeons beaucoup plus que durant l'été. Trop manger prédispose à la constipation, et c'est pourquoi la santé d'un bon nombre va en diminuant durant la saison froide.

Une autre cause puissante des maladies des voies respiratoires c'est l'habitude que nous avons de nous vêtir trop chaudement et de surchauffer nos maisons pendant l'hiver. La transpiration exagérée en résulte, et nos sous-vêtements deviennent humides. Et alors, nous ressentons le refroidissement en sortant de nos maisons pour nous rendre au grand air. Nous devons nous habiller selon la température et non pas la saison de l'année, et l'habitude se trouve surtout chez les femmes — nous ne devons pas garder, dans la maison, les vêtements que nous portons au dehors.

Celui qui s'est donné l'habitude de ne pas se toucher la figure avec les mains et qui se lave toujours les mains avant de manger est à féliciter. Les mains d'une personne enluminée ne peuvent pas manquer d'être souillées de ses sécrétions nasales, et c'est ainsi que l'infection se communique aux autres. Il est bon de nous laver les mains quand elles sont venues en contact avec les mains des autres.

La personne qui souffre d'un rhume doit rester chez elle a-

Remplacez vos vieilles lampes par des LAMPES EDISON MAZDA

Pourquoi manquer de lampes? Pourquoi dégarner une douille pour garnir une autre? Faites-en une provision actuellement, alors que les prix sont économiques. Les lampes Edison Mazda en—

Cartons de six pour \$1.40

Puissances de 15 à 60 watts Intérieur dépoli

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"

le bon vieux gin à PRIX RÉDUITS...

MAINTENANT \$3.50

AUTREFOIS \$4.40 40 onces

TAXE INCLUSE

\$2.95 26 onces

TAXE INCLUSE

\$1.25 10 onces

TAXE INCLUSE

GIN DE KUYPER

CETTE RÉELLE SAVEUR DE HOLLANDE

Mélange et embouteillage au Canada sous la surveillance Directe de JOHN DE KUYPER & SON, DISTILLATEURS Maïsson Fondateur 1805 Rotterdam - Hollande.

MESDAMES ET MESDEMOISELLES

Lorsque vous achetez des Epingles à Cheveux exigez celles fabriquées au Canada et manufacturées par la:

HUMP HAIRPIN MANUFACTURING COMPANY

of Canada, Ltd. à ST-HYACINTHE, P. Q.

Demandez les marques suivantes si populaires:

CLIP-PER-ÉTÉS

HOLD-BOBS TRE-CHIC

BOBBY-PINS et épingles.

VAVAV! HAIR PINS

Pour vous coiffer employez le composé et les onduleuses "HAIRSET"

AUX CULTIVATEURS

Nous mouons le grain au prix de 15cts le 100 livres.

Nous échangeons au prix du marché de la farine pour du blé.

WILFRID DUPONT

(Éleveurs voisins des Entrepôts C. N. R.)

Tél. 501 Rue Girouard ST-HYACINTHE

Téléphone: 244 W—244 J—88 115 CASCADES

A. BLONDIN LIMITEE

Marchand en gros

MATERIEL DE CONSTRUCTION EN GENERALES

SPECIALITE

Tôle gaufrée galv. avec les plus bas prix.

GLACIERE ELECTRIQUE

MOULIN A LAVER ELECTRIQUE

SAINT-HYACINTHE

LE GARAGE LORENZO ROBERT

66, rue St-Casimir Saint-Hyacinthe

informe tous ses anciens clients et le public qui désire l'encourager qu'il a transporté son garage de la rue Concorde à l'ancien garage St-Amant.

Le Garage ROBERT a toujours en mains: gazoline, huile, accessoires, soudure à l'oxygène, débossage, à prix modérés.

Le travail est fait par un expert mécanicien ayant 20 ans d'expérience.

SPECIAL: Réparations d'hiver à un prix très avantageux

A VENDRE Safe Taylor No. 5 ou No. 2. Aussi machine à facture "Whiz" avec caisse enregistreuse, brûleurs à l'huile "Sterling".

UNE VISITE EST SOLLICITEE

TEL. — 316 Résidence et nuit, Tél. 223M

fin de ne pas exposer son entourage à la contagion. La pneumonie — maladie toujours grave et souvent meurtrière — se montre fréquemment à la suite d'un rhume qui n'a pas été soigné. Voilà une raison pour laquelle il nous incombe de soigner les rhumes.

Suivons les prescriptions de l'hygiène si nous voulons nous protéger contre les maladies des voies respiratoires. Nous avons besoin du bon air du dehors l'hiver comme l'été. Un régime alimentaire bien ordonné, les vêtements convenables et les habitudes régulières augmentent la résistance du corps contre les rhumes, la grippe et la pneumonie.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 194 rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

M. E. J. HEBERT

Il quitte le Pacifique Canadien
Il prend sa retraite après plus de 50 années de service

Avec l'année 1932 s'est terminée la carrière active d'un de nos Canadiens-français les plus en vue dans le domaine des transports.

M. Hébert faisait partie du personnel du Pacifique Canadien depuis les débuts de cette Compagnie, étant entré comme secrétaire particulier de Sir William Van Horne dès juillet 1882.

M. Hébert fut au Pacifique Canadien le représentant attiré par sa Compagnie de missions importantes, tant en Europe qu'en Amérique.

M. E. J. Hébert est membre fondateur, ancien directeur et ancien président du Cercle de l'Alliance Nationale.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

L'OPINION DES AUTRES

A VOTRE SANTE

(L'Ami du Peuple — Paris)

Inspirée sans doute de la "Semaine de la Bonté", Paris connaît en ce moment la semaine du bon champagne.

Henri IV voulait que chaque Français pût mettre chaque dimanche une poule au pot.

Le fait est qu'une petite idée de bombe s'attache à cette mousse blonde.

En somme les Champenois nous proposent de renverser l'ordre des choses.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Sa 58ième Assemblée générale annuelle. — L'actif se chiffre par \$132,921,697.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le lundi 16 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1932 met au jour une situation qui, dans les circonstances, est tout à fait satisfaisante.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

FAUT PAS S'EN FAIRE!

Si nous avions à fonder à Québec une ligue dans le but d'éliminer autant que possible la déprimante impression que font peser sur les âmes la crise et la dépression économique que nous subissons.

La crise existe, c'est entendu; il y a dépression partout: dans le commerce dans l'industrie, dans l'agriculture, c'est vrai.

On a dit qu'il y a une volupté dans la douleur; et nous éprouvons assurément cette volupté à souffrir de la crise et de la dépression.

Nous n'osons rien faire pour réagir contre le cafard de la dépression.

Nous ne tenons pas. N'est-ce pas vrai que nous nous en faisons trop à cause de cette crise? Avons-nous coutume de nous payer une fête, une réjouissance quelconque, un plaisir permis, un banquet à telle ou telle occasion.

En somme les Champenois nous proposent de renverser l'ordre des choses.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Sa 58ième Assemblée générale annuelle. — L'actif se chiffre par \$132,921,697.

La Banque Canadienne Nationale a tenu à Montréal, le lundi 16 janvier, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1932 met au jour une situation qui, dans les circonstances, est tout à fait satisfaisante.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

HYGIENE Tumeurs cancéreuses et non cancéreuses des os. Comment Prévenir ces infirmités

Le diagnostic précoce du cancer des os semble simple. De plus, il donne au malade les plus grandes garanties de guérison.

La mise en pratique de ces moyens donne déjà des résultats. Ainsi, en 1921, la guérison du cancer des os obtenue soit par les irradiations aux rayons X ou au radium.

Au cours du congrès de l'American Medical Association qui s'est tenu à Détroit, avec l'aide de la Chemical Foundation de New York et de la Société Radiologique de l'Amérique du Nord.

Les rayons X constituent le premier élément à notre disposition. Ils servent à photographier les os à l'état normal pour permettre de faire connaître tout état anormal qui pourrait survenir.

Et il devient évident que si tous ceux qui ont de l'argent le garde au fond de leur gousset, l'argent ne circulera plus, et tant que l'argent ne circulera pas, la crise durera.

Madrid. — Ce fait d'une indiscutable authenticité pourrait sembler invraisemblable.

SAINT ANTOINE SOCIALISTE

Madrid. — Ce fait d'une indiscutable authenticité pourrait sembler invraisemblable.

Le rapport du conseil d'administration pour l'exercice terminé le 30 novembre 1932 met au jour une situation qui, dans les circonstances, est tout à fait satisfaisante.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

MÉDAILLE À JEAN-PAUL BRAULT

Samedi dernier, à l'Hôtel Mont-Royal, la Fédération des Brigades Scolaires de Sécurité tenait sa première assemblée annuelle.

M. Arthur Gaboury, Secrétaire Général, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue aux brigadiers et aux amis de la Ligue venus en grand nombre.

La remise des décorations fut faite par l'honorable T. D. Boucharde, Orateur de la Législature Provinciale.

Cette double cérémonie enfantine fut présidée conjointement par l'honorable Juge F. J. Curran et Monsieur Georges-A. Savoy.

On profita de l'occasion pour faire les élections des officiers de la Fédération des Brigades de Sécurité.

Parmi les officiers élus à la direction de la Fédération on remarque les représentants suivants: Lévis Sauvé, Académie Richard, Verdun; Paul Beaulieu, Académie Jacques-Cartier, Québec; P. Lambert, Académie Piché, Lachine et plusieurs de Montréal.

TOUJOURS PRET

"Toujours prêt", telle est la devise des éclairés et des scouts, et cette semaine la Ligue de Sécurité l'applique aux conseils qu'elle lance aux automobilistes.

La ligue rappelle à l'automobiliste qu'il est tenu de savoir la distance dans laquelle il peut amener sa voiture à un arrêt complet.

Maintenant, supposons que le chauffeur est en train de violer la loi et qu'il voyage à une vitesse plus grande que le trente milles à l'heure permis.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

Table with 2 columns: Description and Amount. Title: BANQUE CANADIENNE NATIONALE SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1932. Includes sub-headers: Compte Profits et Pertes, Passif, Actif.

TOUJOURS PRET

"Toujours prêt", telle est la devise des éclairés et des scouts, et cette semaine la Ligue de Sécurité l'applique aux conseils qu'elle lance aux automobilistes.

La ligue rappelle à l'automobiliste qu'il est tenu de savoir la distance dans laquelle il peut amener sa voiture à un arrêt complet.

Maintenant, supposons que le chauffeur est en train de violer la loi et qu'il voyage à une vitesse plus grande que le trente milles à l'heure permis.

Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice à \$972,075.

Le départ de M. Hébert du Pacifique Canadien sera vivement regretté et créera un vide difficile à remplir.

PAS DE SUBSIDES

Au clergé Espagnol

Madrid. — Le Congrès a adopté le projet de loi Albornoz pour supprimer les subsides aux membres du clergé.

THEATRE CORONA, No. 189,617
THEATRE CORONA, No. 189,093
THEATRE CORONA, No. 189,370
THEATRE CORONA, No. 188,771

Advertisement for Vulcan Anti-FREEZE and La Glycerine "FROSTOLENE". Sont exceptionnellement efficaces. Station de Service Beaudry.

Advertisement for R. O. PICARD. Produits Ecole de Laiterie: BEURRE, CREME GLACEE, CREME DE TABLE. 234 CASCADES TEL. 513 ST-HYACINTHE.

Advertisement for PRIX D'HIVER. la Colombie-Britannique est la CALIFORNIE DU CANADA. Prix Réduit de \$50 pour VANCOUVER et VICTORIA.

Advertisement for ANTALGINE. Maux de Tête, Rhumes, La Grippe, Douleurs. soulagés promptement par les Capsules Antalgine.



L'ANGE-GARDIEN

Ces jours derniers, M. P. Zéphyr Bertrand était élu maire, en remplacement de M. Joseph Mercure. A notre nouveau maire, nous offrons nos plus sincères félicitations.

—Mlle Juliette Decelles, Thérèse Larocque, Lucrèce Hamel et M. Thérèse Bourbeau sont retournées à l'École Normale de St-Hyacinthe; Mlles Edith Rinfret et Jeanne Hamel, au couvent de Farnham, Mlles Gertrude Mercure et Liliame Rinfret à l'École Normale de Mont-Laurier.

—Mlle Marie-Paule Bérard est retournée à Montréal après avoir passé une quinzaine chez son père M. Wilfrid Bérard.

—Mme P.-Z. Bertrand était de passage à Montréal, samedi dernier.

—Dimanche passé, M. et Mme Aldé Bérard de St-Alphonse de Granby visitaient M. et Mme Joseph Hamel.

—Mlle Jeanne Lajoie était de passage à Farnham, dimanche dernier.

ST-JEAN-BAPTISTE

Lundi le 16 janvier, les membres de l'U. C. C. se réunirent à la salle publique.

—Le Carnaval ramène les joyeuses veillées où l'on s'amuse ferme. Reçurent leurs amis: MM. et Mmes François Grenier, Joseph Lacaille, Mme Fred Ladouneur.

—Luttant contre la pluie et la brise douce, on réussit à maintenir la patinoire. Dimanche, il y eut toute de gourmet.

—Les élections municipales ne firent pas grand bruit cette année. A l'unanimité furent proclamés: Maire: M. Euclide Meunier. Conseillers: MM. Valmore Grenier, Uldéric Blanchard, Edmour Choquette.

—M. Guy Daigneault est nommé gérant de district pour la perception des licences de radio.

—M. Arthur Hamel et Mlle Lucille Morier étaient de passage à Montréal, samedi dernier.

—M. Fabien Lussier, E. E. G. C. vint dans sa famille dimanche.

MONT ST-GREGOIRE

La famille Alphonse Quintin a été péniblement éprouvée par la mort de M. J. G. Moquin, protonotaire de la cour Supérieure de Montréal et frère de Mme Quintin. Les funérailles eurent lieu le 13 courant dans l'église paroissiale de Longueuil, lieu de la résidence du défunt. Mgr L. A. Sénécal, P. D. cousin de la famille Moquin, officiait, assisté des abbés P. Martin et J. Lavoie. Aux autels latéraux le Révd A. Duveau, P. S. S. et M. le curé de Chateaugay célébraient la messe pour le défunt. L'inhumation eut lieu dans notre cimetière paroissial.

—Lundi, étaient célébrées dans notre église paroissiale les funérailles de M. Cyrille Boucher de Montréal ancien concitoyen. Il laisse dans le deuil outre son époux, née Elodie Tarte, quatre fils.

—Nos félicitations à M. le maire Esd. Benjamin, et aux autres membres du conseil qui viennent d'être tous réélus par acclamation.

—Nous regrettons d'apprendre que notre respectable concitoyen, M. J. A. Benoit, souffre d'une bronchite aiguë. Il est sous les soins, du Dr O. L. L. L.

MARIEVILLE

Le 10 janvier dernier les membres du Couvoir Coopératif de Rouville ont eu leur assemblée annuelle pour faire le choix de leur bureau de direction pour l'année 1933. Il a aussi été décidé de changer le nom du Couvoir Coopératif de Rouville en celui de Couvoir Coopératif de Marieville.

Le nouveau bureau de direction sera comme suit: Président, M. Geo.-Henri Arès, en remplacement de M. Arthur Gingras; vice-président, M. Rodolphe Carreau, en remplacement de Géo.-H. Arès; M. R. Ruel est réélu comme secrétaire-trésorier et nommé gérant. Les directeurs sont MM. Geo. Gingras, Ste-Angele, Emile Decelles, Rougemont, en remplacement de M. C. E. Noisieux, de St-Jean-Baptiste, et Arthur Gingras en remplacement de Rodolphe Carreau.

Les autorités sont à faire faire l'épreuve du sang en vue de la prochaine incubation.

—La paroisse vient de choisir son maire et trois conseillers, lesquels ont été élus par acclamation. Le maire est M. Frédéric Morier, les conseillers sont: Fred Brouillette, réélu, M. W. Bessette, M. Henri Rondeau, en remplacement de M. Jos. Lebeau.

—Étaient en promenade à St-Jean-Baptiste: M. et Mme Paul-E. Langlais, chez M. et Mme Joseph Gladu et Mlle Jeanne Langlais, chez M. et Mme A. Hainault.

—Vendredi soir dernier un incendie éclata au Rang du Vidé à la maison de M. Lapointe. Les dommages s'élevèrent à environ un millier de dollars.

—L'heureux gagnant du tirage du magasin Monnoir est M. Osias Mireault.

—Notre club de gourmet est allé rendre visite au club de Bedford, jeudi dernier et fit partie nulle après vingt minutes de jeu supplémentaire. Dimanche soir le Bedford est venu ici pour le détail et retourna battu par le score de 3 à 0. Les points ont été comptés par G. Tétrault et M. Caron.

ST-THOMAS D'AQUIN

M. Ambroise Desmarais a été élu marguillier pour remplacer M. Félix St-Pierre, sortant de charge.

—Lundi dernier eurent lieu les élections municipales. La lutte a été ardue et pour la mairie, M. Alfred Nichols a remporté la victoire avec 41 voix de majorité contre M. Ovide Guertin. Pour les charges de conseillers, MM. Ovide St-Pierre, Wilfrid Bernier et Irène St-Pierre ont été élus par acclamation. Nos félicitations.

—M. Paul Ménard, fils de M. et Mme Emile Ménard, est entré au jvénat du Mont-Sacré-Coeur à Granby. Nous lui souhaitons la persévérance.

ST-SIMON

Dimanche, chez M. Joseph Charbonneau, forgeron, étaient en visite M. et Mme Elphège Charbonneau, de St-Barnabé, ainsi que M. et Mme Emile St-Jean et leur fille Liliame, de St-Judes.

—A la salle paroissiale il y a eu réunion sous la présidence de M. le curé Larocque. Il a été traité des droits et pouvoirs du cultivateur. L'assistance était nombreuse.

THEATRE CORONA, No. 189,112
THEATRE CORONA, No. 188,203
THEATRE CORONA, No. 188,259
THEATRE CORONA, No. 188,566

ST-DOMINIQUE

Lors de la nomination à la mairie et aux charges de conseillers municipaux; M. Napoléon Dupont a été réélu par acclamation maire de la municipalité du village, également réélu par acclamation, M. Henri Maynard maire de la municipalité de la paroisse.

Pour les charges de conseillers ont été proposés candidats pour la municipalité du village, MM. Napoléon Bousquet, Albert Dansereau, Arthur Cabana, L. Albert Archambault; pour la municipalité de la paroisse: MM. Dominas Chicoine, Henry Vincent, Eugène Lapalme, Emile Robitaille. La grande lutte électorale de lundi dernier a donné la victoire comme conseillers du village à MM. Albert Dansereau, Napoléon Bousquet et Arthur Cabana; comme conseillers de la paroisse à MM. Dominas Chicoine et Eugène Lapalme.

—La semaine dernière a été baptisé dans l'église de St-Dominique: Joseph, Raymond, fils de Uclide Deslandes et de M.-Ange Chagnon de St-Valérien. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Gatien de St-Dominique.

—Les funérailles de M. Lorenzo Lapalme qui eurent lieu la semaine dernière furent chantées par M. l'abbé Bouchard, curé de la paroisse, MM. Deslandes, Agenor Dubreuil, Albany et Lucien Lapalme conduisaient le deuil. Les porteurs étaient: MM. Albert Albany Deslandes, Raymond Tétrault, Hervé Dubreuil, Maurice Grisé.

Parmi les nombreux assistants on remarquait: M. et Mme Albany Lapalme de Laurencelle, MM. Frédéric Lapalme, J. B. et E. Beaugard de St-Pie, Mlle M. A. Bousquet et G. Bousquet de St-Pie, MM. M. Grisé et Hormidas Beaudry de St-Liboire, J. B. Beaudry, A. Brasseur, Joseph Brasseur et S. Brasseur, J. Paré de St-Valérien, MM. H. et A. Tellier de Ste-Rosalie, J. Mongeau de St-Hyacinthe, J. C. Chabot de Ste-Rosalie, W. Tellier de St-Hyacinthe.

Plusieurs messes furent offertes pour l'âme du défunt entre autre par: M. l'abbé C. Cournoyer de St-Pie, le Rév. Père Beaugard du Manitoaba, M. et Mme A. Lapalme de Laurencelle, Mlle Hélène Lapalme de St-Pie, M. Beaudry, E. Beaugard de St-Pie, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, M. Grisé de St-Liboire, J. A. Champagne et J. Caron de East-Angus.

Des offrandes de sympathies furent faites par Mlles Madeleine et J. Martin de St-Pie, A. Perreault de St-Hyacinthe, R. Champagne, E. Lafleur de St-Hyacinthe, L. Bergeron de East-Angus, C. Beaudry, de St-Dominique, B. A. Martel de St-Hyacinthe, J. Desrochers de Granby, O. Millet de Laurencelle, Rév. Srs Sansoucy et St-Léonard de l'Hôtel St-Charles de St-Hyacinthe, M. Desjardins de St-Hyacinthe, Dr A. Beaudry de Montréal.

SAINT-PIE

M. Toussaint Malo est décédé, vendredi dernier, après plusieurs jours de maladie. Le service funèbre a été chanté mardi en l'église paroissiale. Nos sympathies à la famille affligée.

—Dimanche dernier est décédé M. Moïse Daigneault. Le service funèbre fut chanté mercredi dernier en l'église paroissiale. Sympathies à la famille affligée.

Hockey à St-Pie

Une partie de hockey très intéressante a eu lieu, le 6 janvier quand le club St-Pie y rencontra les séminaristes. Le score fut de 3 à 3 après une période supplémentaire. Tous se sont distingués dans leur jeu. Le club de hockey St-Pie lance un défi à tous les clubs amateurs, principalement Upton, Marieville et le Collège du Sacré-Coeur de St-Hyacinthe.

Pour informations s'adresser à M. Lucien Martin, St-Pie, Bagot, par écrit seulement.

Le club est libre le samedi soir et le dimanche après-midi.

LA PRESENTATION

Lundi, le 16 janvier a été baptisé Joseph, Jean, Marc, fils de M. et Mme Uldège Bazinet. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Philippe Meunier, de St-Charles, grand-pères de l'enfant. Nos félicitations.

—On nous apprend que Mme Vve Noël Lussier, soeur de M. l'abbé Noisieux curé de la paroisse, est de retour de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous lui souhaitons le plus prompt rétablissement.

ACTON-VALE

Lundi dernier ont eu lieu les élections pour la paroisse de Saint-André d'Acton. A été élu maire M. Henri Lavallée, pour un troisième terme. Les échecs élus sont MM. Wilfrid Coutu, Camille Guilbert et Wilfred Dubois.

Tous les candidats ont été élus par acclamation.

—M. l'abbé Alphonse Marie Deslandes, vicaire à Lennoxville, a passé la semaine dans sa famille, chez le notaire L. O. Deslandes.

—Mme Z. Cordeau, qui a été gravement malade ces jours derniers, est partie pour Roxton-Pond chez sa fille, Mme Monty, afin de rétablir sa santé.

—Nous avons plusieurs cas de grippe à Acton-Vale; cependant il n'y a aucune mortalité à enregistrer.

THEATRE CORONA, No. 188,966
THEATRE CORONA, No. 188,259
THEATRE CORONA, No. 188,726

ST-GUILLAUME DUPTON

M. Prime Hénault a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Desrosiers sortant de charge.

—Les abbés Antonio Morin et Emilien Paillé vicaire ont été passer quelques jours dans leur famille à l'occasion des fêtes.

—Les abbés Adélaré Desrosiers Prêtre des études et Adélaré Vanasse eccl. du Séminaire de Nicolet ont passé leurs vacances du Jour de l'An dans leurs familles.

—M. René Cardin étudiant au Séminaire de Nicolet est venu passer sa vacance chez son oncle M. Joseph Desrosiers.

—Les vacances du Jour de l'An sont maintenant terminées. Les écoliers et écolières sont en classe et les nôtres qui sont dans les collèges et couvents étrangers sont partis de lundi.

—MM. et Mmes Euclide Pépin leurs enfants, Rosaire Cartier leurs enfants, et MM. Horace et Lucien Viens tous de Montréal chez M. Philippe Viens.

—Mlle Anita Viens de Montréal chez son père M. Albert Viens.

—MM. et Mmes Adélaré Limoges de Québec, Hormidas Limoges et Alphonse Millette et M. Egnas Limoges et ses enfants tous de Montréal chez leur père M. Olivier Limoges.

—Mlle Cécile Viens de Montréal MM. Urbain et Georges Viens de Boucherville chez leur père M. Philippe Viens fils. —M. et Mme Arthur Marcotte leur fils Léonard, Mlle Judith et Jean-Jacques Desrosiers de Montréal chez M. Joseph Desrosiers, N. P.

—MM. Alcide Lacharité de Chicoutimi, Maurice Lacharité de Montréal chez leur père M. Joseph Lacharité. —Mme Paul Gravel ses enfants de Ste-Anne de Beauré chez son père M. Xavier Ricard. —Mlle Marie Laure Gauthier de Montréal chez son père M. L. A. D. Gauthier. —Mme Wilfrid Bastien et son bébé, des États-Unis, passe quelque temps chez son beau-père M. Joseph Bastien. —M. l'abbé Ernest Leclair et Mlle Suzanne Comeau de Drummondville chez leur grand-maman Mme Victor Dessert. —M. l'abbé Joseph Lavoie professeur et M. Denis Lavoie étudiant au Séminaire de St-Hyacinthe chez M. Arsène Lavoie. —M. et Mme René Bourret de Drummondville chez M. Omer Bourret. —M. et Mme Napoléon Lefebvre de Valcourt, Mme Raymond Bourret son fils Charlemagne et Dionis Tailleur tous de Drummondville chez MM. Joseph Lavallée et Adélaré Tailleur. —Mlle Simonne Bourret de retour d'un voyage à Drummondville chez son frère René. —Mme Emile Leclair et ses fillettes Germaine et Clémence de retour d'un voyage à Montréal.

ST-DAMASE

Mlle Jeannette Leroux, de St-Pie, eut l'heureux bonheur d'aller prendre le dîner chez Mme V.-Louis Beaugard.

—La semaine dernière la famille de M. Aurèle Leroux a reçu un groupe de parents. On remarquait M. Hermas Leroux, M. Adrien Blanchard et Mlle Jeannette Leroux de St-Pie de Bagot, M. Léo Leroux, de Montréal, M. Gilbert Chagnon, Mlles Liliame Chagnon, Henriette Leroux de St-Césaire. Pendant la soirée un goûter a été servi. Il y eut chant, musique, etc.

—M. et Mme Rosalphe Darsigny ont l'honneur d'annoncer aux parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Jeanne, Jeannine. Nos félicitations.

ST-JUDES

Lundi, l'U. C. C. est venue tenir sa première assemblée de l'année. On procéda à la réinstallation du secrétaire M. J. O. Archambault qui est très estimé du Cercle et qui est un collaborateur très actif de l'U. C. C. On y établit aussi les cours d'hiver qui commenceront mercredi prochain.

—Mlle M. F. Roy donna sa conférence sur l'aviation. L'assistance était très nombreuse et très satisfaite du progrès que fait notre cercle paroissial.

—M. et Mme L. P. Chabot sont allés en voyage à l'Abitibi.

—Mme A. Dupré est allée à St-Louis et Ste-Victoire ces jours derniers.

—M. Charrette, professeur laïque au Collège de St-Denis, chez M. R. Z. Charbonneau, dimanche.

—M. R. Lagacé, de St-Hyacinthe passe quelques jours chez son cousin, M. R. Girouard.

UPTON

Vendredi dernier, le treize courant, avait lieu chez M. C. Léon Berger une grande soirée récréative.

Parmi les invités de Mlle Yvonne et de MM. Henri et Doris Berger l'on remarquait: Mlle Oline Riendeau, M. Roméo Larocque, Mlle Solange St-Onge, M. Arthur Riendeau, Mlle Annette Turcotte, M. Gaston Larocque, M. Albany Brunet, M. et Mme Alphonse Cardin, Mme Bruno Turcotte, Mme Labossière, Mlle Cécile Morissette, M. Ls Morissette, de St-Hyacinthe; Mlle Béatrice Berger, M. G. E. Poitras, de St-Charles; Mlle Anita Beaudoin, W. Beaudoin, M. Albert Bisailion, de Ste-Hélène de Bagot, Mlles Alice et Simonne Fafard, M. Roland Fafard, de St-Nazaire d'Acton; M. Omer Chartier, M. et Mme Elp. Paradis, M. J.-Marie Longpré, M. Ange-Emile Savoie, Mlle Yvette Fontaine, M. et Mme Rosaire Fontaine, Mme Wilfrid Fontaine, Mme Isidore Larocque, Mlle Gabrielle Larocque, MM. Lionel et Gérard Larocque, Mlles Claire et Germaine Laforce, M. Paul Laforce, M. et Mme Doria Courchesne, M. F. Courchesne, M. et Mme Emile Joubert, M. et Mme Alcide Lemay, M. Gaston Huot, M. Camille et Eugène Bruneault, Mlle Laurette Marois, M. J. Marois, Mlles Aline et Angela Beaudoin, M. Camille Beaudoin, Mlle Jeanne et M. Gérard Houle, M. E. Cloutier, M.-Ange, et MM. Onile et Candide Langelier, M. Oscar Dumoulin, et autres, tous d'Upton.

Il y eut chant, déclamations, musique et danse.

—Lundi dernier eurent lieu les élections municipales. M. Aimé Frédet, maire, MM. Albert Maurice, Eugène Gauthier et Edmond Laliberté, sortant de charge, furent remplacés par M. Elphège Yergeau, maire, avec une majorité de huit; conseillers, MM. Léon Benoit, majorité de une; Alphonse Dorais, majorité de majorité et Albert Lefebvre, majorité de dix-sept. Nous souhaitons à la nouvelle administration autant de succès que possible.

—Dimanche dernier le club de hockey recevait, sur sa glace, l'équipe de Roxton-Falls. Le score final fut de 4 à 0 en faveur du Roxton. Notre club espère bien avoir sa revanche sous peu.

—Mlle Thérèse Girard, de St-Simon, est de passage chez son beau-frère, M. Léo Rainville.

—M. Lucien Lefebvre, de Ste-Rosalie, est de passage chez M. Moïse Lefebvre, pour quelques jours.

L'avocat — Ne vous découragez pas mon ami. Je n'ai pas épuisé tous mes moyens.

Le client — Mais vous avez épuisé les miens.

BELOEIL

Dimanche, Mme J. B. Boucher, accompagnée de sa fille Agnès, visita son fils François, en religion frère Bernard, de la Chapelle de la Réparation, à Montréal. Dans l'après-midi, elles rendirent également visite aux familles Joseph Bernard et Rodrigue Dugas, de Longueuil.

—Dimanche dernier, notre club de hockey "St-Mathieu" a remporté une brillante victoire sur le club "C. I. L." par un score de 3 à 0. C'est une des meilleures parties depuis le commencement de la saison et nous leur offrons nos félicitations. M. Ubald Lalime est gérant de ce club et M. Antoine Deschamps en est le président.

—Notre club "Junior" continue à remporter ses victoires. Il est allé visiter le club "Beloeil Station Junior" et fut encore victorieux. La partie fut gagnée par un score de 4 à 2.

ST-DAMASE

Mlle Jeannette Leroux, de St-Pie, eut l'heureux bonheur d'aller prendre le dîner chez Mme V.-Louis Beaugard.

—La semaine dernière la famille de M. Aurèle Leroux a reçu un groupe de parents. On remarquait M. Hermas Leroux, M. Adrien Blanchard et Mlle Jeannette Leroux de St-Pie de Bagot, M. Léo Leroux, de Montréal, M. Gilbert Chagnon, Mlles Liliame Chagnon, Henriette Leroux de St-Césaire. Pendant la soirée un goûter a été servi. Il y eut chant, musique, etc.

—M. et Mme Rosalphe Darsigny ont l'honneur d'annoncer aux parents et amis la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Jeanne, Jeannine. Nos félicitations.

ST-JUDES

Lundi, l'U. C. C. est venue tenir sa première assemblée de l'année. On procéda à la réinstallation du secrétaire M. J. O. Archambault qui est très estimé du Cercle et qui est un collaborateur très actif de l'U. C. C. On y établit aussi les cours d'hiver qui commenceront mercredi prochain.

—Mlle M. F. Roy donna sa conférence sur l'aviation. L'assistance était très nombreuse et très satisfaite du progrès que fait notre cercle paroissial.

—M. et Mme L. P. Chabot sont allés en voyage à l'Abitibi.

—Mme A. Dupré est allée à St-Louis et Ste-Victoire ces jours derniers.

—M. Charrette, professeur laïque au Collège de St-Denis, chez M. R. Z. Charbonneau, dimanche.

—M. R. Lagacé, de St-Hyacinthe passe quelques jours chez son cousin, M. R. Girouard.

Montréal 75^e
et retour
Samedi, 28 janvier

Dép. St-Hyacinthe 8.22 a.m. 10.12 a.m. 3.32 p.m. 4.36 p.m. 9.26 p.m.
 Arr. Montréal . . . 9.25 a.m. 11.25 a.m. 4.40 p.m. 5.45 p.m. 10.30 p.m.

RETOUR
 Coupons de retour valables dans tous les trains réguliers jusqu'au lundi, 30 janvier, inclusivement.

Congrès international de muscétiers, à Montréal, le 28 et le 29 janvier. Joute de hockey, Detroit-Montréal (Marsons), le 28 janvier. Visite aux parents et aux amis. 4 toire Saint-Joseph (Frère André).

Billets valables dans les voitures de première seulement. Aucun enregistrement de bagages. Demi-place pour enfants de 5 à 12 ans.

Renseignements complémentaires aux agences du

CANADIEN NATIONAL

Où se trouve l'ennui ?

Maladie de coeur, Asthme, Pneumonie, Tuberculose, Respiration difficile, Autres maladies des poumons Etc.

Ces maladies et de nombreuses autres peuvent s'attribuer à une pression indue sur l'épine dorsale, — causée par un alignement déficient des vertèbres.

LA CHIROPRAITIQUE
 peut seule amener les corrections nécessaires et améliorer votre santé.

C. A. BISHOP D. C.
 Tél. 822
 16 Rosalie, ST-HYACINTHE

DEMENAGEMENT

J'ai le plaisir d'apprendre au public que j'ai déménagé mon garage dans l'ancien local occupé par le Garage Chagnon puis Boisvert No. 111 rue St-Michel.

Ce garage a une capacité de 30 chars et est entièrement à l'épreuve du feu; c'est un endroit idéal pour le stockage d'hiver. Prix spéciaux pour réparations d'hiver.

GARAGE LUCIEN PLAMONDON
 (Réparations générales)
 111 rue St-Michel près Girouard Tél. 376
 AUTREFOIS RUE WILLIAM PRES CONCORDE

DE RETOUR DE TORONTO

M. J. D. Desrosiers marchand de chaussures de cette ville, et M. Fontaine, gérant de la Rita Shoe, sont de retour de la grande convention de chaussures qui s'est tenue au Royal York à Toronto sous les auspices de l'Association des marchands détaillants, dont M. Lasalle de Montréal, est le président.

M. Desrosiers l'a prouvé par le passé; il n'a jamais rien négligé quand il s'agit de nouveautés en chaussures.

Une grande partie des modèles exposés à Toronto provenaient des expositions de New York et de Chicago.

M. Desrosiers invite tout le public de St. Hyacinthe et des environs à venir voir ces nouveautés en chaussures qui seront sous peu en magasin, et qui seront exposés dans nos vitrines au complet pour Pâques.

LE GOURET AU PATRONAGE

Nous sommes heureux de reproduire dans nos colonnes les notes suivantes extraites du "vade-mecum" des ligues de gourmet du Patronage de Saint-Hyacinthe, pour l'année 1932-33.

Voici d'abord les comités honoraire et actif dont le premier donne un cachet grave aux ligues et dont l'autre surveille les destinées et le rouage assez compliqué sur quoi fonctionnent les nombreuses équipes:

Comité honoraire: Président, R. P. J.-J. Plamondon; 1er vice-prés., R. F. Ed. Lafrenière; 2e vice-prés., M. Alb. Blanchard; directeurs: RR. FF. H. Déglise du N. N. D. L. Trépanier de l'U. S. L. Maur. Bédard des SS. A.; MM. E. J. Chartier et Ernest St-Onge.

Comité actif: Président, M. Prof. J. E. Paquin; 1er vice-prés., M. V. R. Blanchard; 2e vice-prés., M. Hor. Berthiaume; secrétaire, M. Y. Séguin; trésorier, M. Jacques Désilets; publiciste, M. L. J. Chicoine; organisateurs MM. Arm. Paradis, Jules Burke; arbitre officiel, M. Joachim Leclerc.

Le patronage de St-Hyacinthe met à la disposition de ses patrons une forte organisation pour captiver la jeunesse.

Le seul jeu de gourmet mobile, cette année, 125 jeunes gens et enfants sectionnés en trois classes d'après les âges et formant 14 équipes différentes et régulières.

(a) Ligue Notre-Dame: 3 équipes (jeunes gens de 17 à 22 ans).

(b) Ligue St-Louis: 4 équipes (jeunes gens de 15 à 17 ans).

(c) Ligue SS-Anges: 7 équipes (écoliers de 10 à 15 ans).

Une coupe est gracieusement offerte à l'équipe vainqueur de chaque ligue par la Direction du Patronage.

Horaires des parties: Dimanche, 10 h. 15 a. m.; 4h. 30 p. m.; 7 h. 30 p. m. Sur semaine: Chaque soir à 7 h. 30 p. m.

Dans notre prochain numéro nous publierons la composition des équipes. Voici la cédule des parties:

JANVIER:
 10 — Frontenac vs Salaberry;
 12 — Frontenac vs Ibergville;
 16 — Ibergville vs Salaberry;
 17 — Salaberry vs Frontenac;
 19 — Frontenac vs Ibergville;
 22 — Ibergville vs Salaberry;
 24 — Salaberry vs Frontenac;
 26 — Frontenac vs Ibergville;
 29 — Ibergville vs Salaberry;

FEVRIER:
 2 — Salaberry vs Frontenac;
 5 — Frontenac vs Ibergville;
 7 — Salaberry vs Ibergville.

Modern TAXIS Ass
 TEL.
24
 Toujours à votre service
 72 rue Mondor

'TI'PIT LE CHÉTIF

PAR EDDY PRÉVOST

LISEZ LE "CLAIRON"